



Le **groupe État islamique** entre dans Damas, en Syrie
Page B 5



Gala Les Olivier: l'année de **François Bellefeuille**?
Page B 7

ÉCONOMIE

CAHIER B • LE DEVOIR • LE JEUDI 2 AVRIL 2015



PATRIK STOLLARZ AGENCE FRANCE-PRESSE

L'Ontario pourrait adopter un système de plafonnement qui autorise les entreprises à émettre une certaine quantité de carbone dans l'atmosphère.

Des entreprises pressent l'Ontario de tarifier le carbone

Sans préconiser de système en particulier, les 21 signataires exhortent le gouvernement à miser sur la transparence

FRANÇOIS DESJARDINS

Vingt et une entreprises et associations présentes en Ontario, dont les producteurs de ciment, des papeteries et une grosse minière, estiment que les changements climatiques constituent un défi colossal et appuient l'idée de tarifier le carbone comme songe à le faire le gouvernement ontarien.

Dans une lettre ouverte portant la signature du Council for Clean Capitalism, les entreprises offrent leur appui au gouvernement de Kathleen Wynne, qui mène une consultation publique au sujet de sa stratégie, et se disent disposées à offrir « quelque soutien que ce soit ».

« Comme chefs de file représentant plusieurs secteurs de l'économie, nous reconnaissons que les changements climatiques posent un des plus grands problèmes mondiaux et menacent de renverser la vapeur sur des décennies de développement et de prospérité », a écrit le groupe.

« Nous appuyons l'intention de votre gouvernement de prendre des mesures [...] en établissant un prix sur le carbone qui soit transparent et appliqué à l'ensemble de l'économie », ajoutent les signataires, qui se gardent toutefois de prendre position sur le système préconisé.

La pression se fait de plus en plus forte pour

que l'Ontario se joigne au marché du carbone qui unit le Québec et la Californie. Les deux États organisent depuis peu des ventes aux enchères conjointes de droits d'émission. Le gouvernement québécois a estimé que ces enchères, qui couvrent 85% des émissions de GES, représenteraient d'ici 2020 des revenus de 3,3 milliards, versés au Fonds vert.

Les deux options les plus fréquemment évoquées en Ontario sont celles-ci: une taxe carbone, à la manière de la Colombie-Britannique, ou un système de plafonnement et d'échange de droits d'émission (SPEDE), comme celui du Québec et de la Californie.

Signataires diversifiés

Parmi ces 21 signataires figurent la minière Teck Resources, des établissements financiers comme le Mouvement Desjardins et le groupe montréalais Addenda Capital, la division éclairage de Philips Canada, l'Association canadienne du ciment, les associations du solaire et de l'éolien, Mountain Equipment Co-op, la papetière Tembec et Catalyst Paper.

La liste a ceci de particulier que Teck Resources est le deuxième exportateur mondial de charbon métallurgique, un ingrédient clé dans la fabrication de l'acier. Il est également un des dix plus gros producteurs de

cuire des Amériques et le troisième producteur de zinc au monde.

Il est connu, par ailleurs, que la fabrication de ciment génère des émissions de gaz à effet de serre. Par exemple, la future cimenterie McInnis de Port-Daniel produira, une fois en exploitation, 1,76 million de tonnes de GES par année, soit 2% du total québécois. L'entreprise affirme cependant qu'elle sera 20% plus écologique que la moyenne des usines de ses concurrents.

En gros, un système de plafonnement et d'échange autorise les entreprises à émettre une certaine quantité de carbone dans l'atmosphère. Au-delà du seuil, elles doivent payer pour se procurer des droits supplémentaires. Celles qui réduisent leurs émissions peuvent vendre leurs droits, d'où l'incitatif financier de diminuer leur empreinte carbone.

La tarification du carbone récolte un appui sans cesse grandissant. En septembre 2014, la Banque mondiale a publié une liste de 73 pays et de centaines d'entreprises qui appuient cette façon de réduire les GES.

Un tel système de droits échangeables a été utilisé dans les années 90 afin de réduire les émissions de dioxyde de soufre et de dioxyde d'azote, causes principales des pluies acides.

Le Devoir

Des vents contraires secouent l'industrie manufacturière

ÉRIC DESROSIERS

L'industrie manufacturière québécoise tarde à profiter du coup de pouce qu'elle est censée recevoir de la baisse des prix du pétrole, du recul du dollar canadien et de l'accélération de la croissance aux États-Unis.

Bien que le portrait d'ensemble continue de s'améliorer, l'indicateur avancé sur la santé du secteur de la Banque Royale est (tout juste) demeuré en territoire négatif en mars pour un quatrième mois consécutif. De 49,9 points, l'indice PMI RBC pour le Québec affiche une belle remontée par rapport aux 48,5 points enregistrés en février et aux 46,9 points du mois d'avant, mais reste néanmoins sous la barre des 50 points marquant la séparation entre un secteur en croissance (50 points et plus) et un secteur en décroissance (50 points et moins).

L'Ontario s'en tire nettement mieux, lui qui se maintient au-dessus des 50 points depuis quelques mois déjà et qui affichait encore un indice de 53,3 le mois dernier. Cela n'a pas été suffisant toutefois pour tirer la moyenne canadienne au-dessus du seuil critique, son indice n'ayant augmenté que de 48,7 points à 48,9 points de février à mars, pour une moyenne de 49,5 points au premier trimestre, le score le plus faible pour trois mois depuis que la RBC a commencé à faire l'enquête en 2010. C'est que les fabricants de l'Alberta et de la Colombie-Britannique accusent durement le coup de l'impact de la chute des prix du pétrole sur les dépenses d'investissement de leurs clients du secteur de l'énergie, a expliqué mercredi la Banque Royale en dévoilant ses chiffres.

Basé sur une enquête réalisée auprès des directeurs d'achat de 400 entreprises, son indicateur avancé fait la synthèse de 11 facteurs allant du volume de production à celui des nouvelles commandes, en passant par la taille des effectifs et des stocks, les délais de livraison et le niveau des prix.

Les experts conviennent généralement que la baisse des prix du pétrole devrait profiter au secteur manufacturier canadien. En plus de réduire ses coûts de fabrication et de laisser plus d'argent dans la poche des consommateurs, elle contribue à déprécier le dollar canadien, ce qui améliore la compétitivité de ses exportations et nuit aux importations de ses concurrents étrangers.

L'indice de la Banque Royale «signale que le secteur canadien de la fabrication va continuer de subir des vents contraires», a déclaré l'économiste en chef de la RBC, Craig Wright, qui cite

Les experts conviennent généralement que la baisse des prix du pétrole devrait profiter au secteur manufacturier canadien

VOIR PAGE B 2 : VENTS

ÉVASION FISCALE

Le Vatican et l'Italie signent un accord de collaboration

Cité du Vatican — Le Saint-Siège et l'Italie ont signé mercredi leur premier accord de collaboration pour lutter contre l'évasion fiscale, qui prévoit la taxation des revenus financiers des instituts religieux ayant déposé des fonds à la banque du Vatican, a annoncé un communiqué.

La convention a été signée par l'archevêque Paul Richard Gallagher, secrétaire pour les rapports avec les États, et le ministre de l'Économie et des Finances italien, Pier Carlo Padoan.

« La convention permettra la pleine application, avec des modalités simplifiées, des obligations fiscales » pour « quelques personnes physiques et juridiques

résidant fiscalement en Italie », a précisé le communiqué.

Selon un modèle

Le mois dernier, dans l'hebdomadaire *L'Espresso*, le président du Conseil, Matteo Renzi, avait indiqué que l'Italie espérait « récupérer un peu d'argent du Vatican » en négociant avec le petit État un accord sur le modèle de ceux signés récemment avec la Suisse, Monaco et le Liechtenstein pour lutter contre l'évasion fiscale.

Principale nouveauté de l'accord: les revenus financiers d'institutions ayant déposé des fonds à la banque du Vatican, l'IOR, seront taxés, selon le porte-parole adjoint de la Salle de presse du Vatican, le père

Ciro Benedettini.

Les importants biens immobiliers du Saint-Siège dans la péninsule, inscrits dans les accords du Latran de 1929 entre l'Italie et le Saint-Siège, resteront exemptés.

Cet accord a été rendu possible par les réformes introduites au Saint-Siège depuis 2010 par les papes Benoît XVI puis François, qui ont mis en place de nouvelles institutions compétentes.

L'accord reprend les toutes dernières normes en matière de transparence, qui sont celles de l'OCDE (Organisation pour la coopération et le développement économiques).

VOIR PAGE B 2 : VATICAN



FILIPPO MONTEFORTE AGENCE FRANCE-PRESSE

L'accord signé par l'Italie et le Vatican s'appuie sur les dernières normes en matière de transparence.

ÉCONOMIE

ÉTATS-UNIS

McDonald's augmente le salaire minimum de 90 000 employés

McDonald's, sous la pression des syndicats, va augmenter les salaires de 90 000 employés travaillant dans les restaurants gérés par le groupe aux États-Unis, soit 10% de son réseau dans le pays.

En moyenne, le salaire horaire va ainsi progresser de 1 \$, à 9,90 \$, au 1^{er} juillet, et à plus de 10 \$ fin 2016, selon un communiqué publié mercredi. Il est actuellement de 9,01 \$.

Cette revalorisation salariale, réclamée depuis des mois lors de mobilisations massives de salariés, ne

concerne toutefois pas les franchisés, qui constituent 90% des 14 000 restaurants McDonald's aux États-Unis, précise le fabricant du « Big Mac ».

« Nous avons écouté nos employés et appris que, en plus d'une augmentation de salaires, payer des congés et leur apporter une assistance financière pour achever leur formation serait important dans leur carrière et dans leur vie », explique le nouveau directeur général, le Britannique Steve Easterbrook.

A compter du 1^{er} juillet, la chaîne de restauration rapide

va ainsi augmenter le nombre de congés payés des employés disposant d'au moins une année d'ancienneté.

Un employé qui travaille par exemple en moyenne 20 heures par semaine aura accumulé environ 20 heures de congés payés sur un an. Si ce salarié n'en use pas, le groupe pourra les lui racheter, explique McDonald's.

La loi ne garantit pas de durée minimale de congés payés aux États-Unis.

Ces annonces surviennent moins de deux mois après une initiative semblable du géant de la distribution Walmart, qui avait décidé d'augmenter les salaires de 500 000 de ses 1,3 million d'employés



SETH PERLMAN ASSOCIATED PRESS

Un employé de McDonald's qui travaille par exemple en moyenne 20 heures par semaine aura accumulé environ 20 heures de congés payés sur un an.

aux États-Unis. Depuis, tous les yeux étaient tournés vers McDonald's, devenu la cible des syndicats, qui ont organisé des manifestations dans plusieurs villes du pays afin de forcer la main au numéro 1 mondial de

la restauration rapide. Au-delà de McDonald's, les grandes sociétés américaines sont sous le feu de critiques qui leur demandent d'augmenter les bas salaires, alors que les inégalités sociales se creusent dans le pays malgré

la reprise économique. Aux États-Unis, le salaire minimum fédéral est bloqué à 7,25 \$ l'heure depuis 2009, soit à peine plus qu'en 1964 en dollars constants.

Agence France-Presse

MARCHÉS BOURSISERS

TORONTO S&P TSX	New York S&P 500	PÉTROLE 49,59 +1,99 \$US +4,18%
14 942,55 ▲ +40,11 +0,27%	2059,69 ▼ -8,20 -0,40%	OR 1204,10 +20,90 \$US +1,77%
	NASDAQ 4880,23 ▼ -20,66 -0,42%	DOLLAR CANADIEN 79,20 +0,25 \$US +0,32%
	DOW JONES 17 698,18 ▼ -77,94 -0,44%	1 \$US = 1,2626€ 73,61 +0,17 EURO
		1 EURO = 1,3585\$

Titre	Symbole	Fermature	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	Titre	Symbole	Fermature	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)
-------	---------	-----------	----------------	---------------	--------------	-------	---------	-----------	----------------	---------------	--------------

LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

S&P TSX	SPTT14942,55	40,11	0,27	188682
S&P TX20	TX20 578,95	5,46	0,95	88688
S&P TX60	TX60 870,76	1,48	0,17	79978
S&P TX60 Cap.	TX6C 962,89	1,64	0,17	79978
Cons. de base	TTCS 455,90	3,64	0,80	4013
Cons. discrét.	TTCD 180,02	-0,74	-0,41	9158
Énergie	TTEN 219,88	2,35	1,08	56435
Finance	TTFS 245,26	-0,41	-0,17	22371
Aurifère	TTGD 164,99	8,75	5,60	63750
Santé	THHC 133,82	0,92	0,69	3608
Tech. de l'info	TTTK 51,60	0,08	0,16	7363
Industrie	TTIN 191,81	-0,87	-0,45	12478
Matériaux	TTMT 227,56	5,98	2,70	59520
Immobilier	TTRE 298,97	1,24	0,42	45260
Télécoms	TTTS 123,31	0,17	0,14	2760
Sev. collect.	TTUT 232,42	-0,27	-0,12	3409
Métaux/minerals	TTMN 689,01	6,12	0,90	9020

SERVICES PUBLICS

Fortis	FTS	38,37	-0,21	-0,54	586
TransAlta	TA	11,74	-0,01	-0,09	359

TECHNOLOGIE

BlackBerry	BB	11,23	-0,06	-0,53	2292
CGI	GIB.A	53,64	-0,08	-0,15	544

TÉLÉCOMMUNICATIONS

BCE	BCE	53,40	-0,22	-0,41	1093
Bell Aliant	BA	31,66	0,00	0,00	0
Rogers	RCL.B	42,75	0,35	0,83	813
Telus	T	42,06	-0,01	-0,02	753

FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE

iShares DEX	XBB	32,65	0,09	0,28	41
iShares MSCI	XEM	28,84	0,24	0,84	9
iShares MSCI EMU	EZU	38,95	0,37	0,96	9102
iShares S&P 500	XSP	23,79	-0,11	-0,46	539
iShares S&P/TSX	XIC	23,65	0,02	0,08	169

TSX CROISSANCE

TSX Venture	JX	681,32	1,25	0,18	70839
-------------	----	--------	------	------	-------

ENTREPRISES DE CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE

Alim. Couche-Tard	ATD.B	50,80	0,33	0,65	907
Canadian-Tire	CTC.A	130,68	1,65	1,28	202
Cogeco	CCA	69,08	1,17	1,72	59
Corus	CJR.B	18,76	-0,48	-2,49	341
Groupe TVA	TVA.B	5,41	-0,09	-1,64	1
Jean Coutu	PJC.A	27,17	0,10	0,37	164
Loblav	L	62,29	0,37	0,60	758
Magna	MG	66,56	-1,15	-1,70	883
Metro	MRU	34,65	0,33	0,96	1172
Quebecor	QBR.B	33,87	-0,01	-0,03	298
Rona	RON	16,57	0,37	2,28	483
Saputo	SAP	35,01	0,20	0,57	286
Shaw	SJR.B	28,18	-0,24	-0,84	604
Shoppers Drug Mart	SC	60,83	0,00	0,00	0
Tim Hortons	THI	99,00	0,00	0,00	0
Transat A.T.	TRZ.B	6,25	0,08	1,30	35
Yellow Media	Y	15,38	0,02	0,13	115

LES PLUS ACTIFS DE LA BOURSE DE TORONTO

HB NYMEX CL BEAR	HOD	11,69	-1,15	-8,96	5513
HB NYMEX CL BULL	HOU	7,64	0,62	8,83	5147
BARRICK GOLD CORP	ABX	15,18	1,33	9,60	4514
TORONTO DOMINION	TD	54,58	0,37	0,68	4150
MANULIFE FINANCIAL	MFC	21,28	-0,23	-1,07	3055
AIR CANADA	AC	11,93	-0,46	-3,71	2926
CANADIAN OIL SANDS	COS	10,21	0,36	3,65	2896
TAHOE RESOURCES	THO	14,53	0,65	4,68	2711
SUNCOR ENERGY INC	SU	37,25	0,24	0,65	2686
ROYAL BANK of	RY	76,25	0,01	0,01	2604

ÉNERGIE

Cameco	CCO	17,87	0,22	1,25	687
Canadian Natural	CNQ	39,09	0,27	0,70	1529
Canadian Oil Sands	COS	10,21	0,36	3,65	2896
Enbridge	ENB	60,00	-1,05	-1,72	1377
EnCana	ECA	14,28	0,14	0,99	1898
Enerplus	ERF	13,15	0,31	2,41	595
Pengrowth Energy	PGF	3,82	0,02	0,53	697
Pétrolière Impériale	IMO	50,85	0,30	0,59	495
Suncor Energy	SU	37,25	0,24	0,65	2499
Talisman Energy	TLM	9,69	-0,02	-0,21	1411
TransCanada	TRP	53,76	-0,40	-0,74	885
Valence	VNR	17,22	-0,10	-0,58	38

LES GAGNANTS EN %

S&P TSX GLOBAL	HGU	6,14	0,60	10,83	910
BARRICK GOLD CORP	ABX	15,18	1,33	9,60	4514
HB NYMEX CL BULL	HOU	7,64	0,62	8,83	5147
AGNICO EAGLE MINES	AEM	38,13	2,94	8,35	974
DETOUR GOLD CORP	DGC	11,64	0,89	8,28	1414
PRETIUM RESOURCES	PVG	6,90	0,52	8,15	490
ELDORADO GOLD CORP	ELD	6,25	0,44	7,57	2542
KIRKLAND LAKE GOLD	KGI	5,85	0,41	7,54	802
CENTERRA GOLD INC	CG	6,62	0,44	7,12	851
SILVER STANDARD	SSO	6,05	0,33	5,77	416

FINANCIÈRES

B. CIBC	CM	91,49	-0,33	-0,36	995
B. de Montréal	BMO	75,81	-0,09	-0,12	1508
B. Laurentienne	LB	46,95	-0,30	-0,63	83
B. Nationale	NA	45,90	-0,34	-0,74	726
B. Royale	RY	76,25	0,01	0,01	2604
B. Scotia	BNS	63,46	-0,08	-0,13	1946
B. TD	TD	54,58	0,37	0,68	4150
Brookfield Asset	BAM.A	67,45	-0,29	-0,43	781
Cominar Real	CUF.UN	19,18	-0,01	-0,05	211
Corp. Fin. Power	PWF	37,00	-0,49	-1,31	671
Fin. Manuvie	MFC	21,28	-0,23	-1,07	2729
Fin. Sun Life	SLF	38,78	-0,25	-0,64	1164
Great-West Lifeco	GWO	36,55	-0,07	-0,19	1269
Industrielle All.	IAG	42,25	-0,12	-0,28	158
Power Corporation	POW	33,23	-0,29	-0,87	485
JMX	X	54,42	0,00	0,00	20

LES PERDANTS EN %

HORIZONS BETA	HGD	11,11	-1,32	-10,62	718
HB NYMEX CL BEAR	HOD	11,69	-1,15	-8,96	5513
CONIFEX TIMBER INC	OFF	6,62	-0,52	-7,28	103
AIR CANADA	AC	11,93	-0,46	-3,71	2926
INTERFOR CORP	IFP	18,48	-0,67	-3,50	331
DXH MEDIA LTD	DXH.B	8,82	-0,32	-3,50	565
CIPHER	CPH	11,11	-0,36	-3,14	140
INTER PIPELINE	IPL	31,64	-1,00	-3,06	867
FINNING INTL LTD	FTT	22,86	-0,70	-2,97	1295
PERFORMANCE SPORTS	PSG	24,00	-0,71	-2,87	202

INDUSTRIELLES

Air Canada	AC	11,93	-0,46	-3,71	2926
Bombardier	BBD.B	2,50	0,00	0,00	2618
CAE	CAE	14,97	0,19	1,29	637
Canadien Pacifique	CP	231,85	-0,05	-0,02	373
Chemin de fer CN	CNR	83,84	-0,98	-1,16	1201
SNC-Lavalin	SNC	39,30	-0,03	-0,08	444
Transcontinental	TCLA	17,36	-0,14	-0,80	159
TransForce	TFI	29,58	-0,42	-1,40	227

Consultez toutes les cotes boursières sur www.decisionplus.com

INDICES QUEBÉCOIS

Indice	Fermature	var. pts	var. %
IQ30	1661,33	11,06	0,67
IQ120	1664,72	10,38	0,63

VENTS

SUITE DE LA PAGE B 1

entre autres l'hiver extrêmement rigoureux qui s'est abattu sur le centre et l'est du Canada. Nous demeurons convaincus qu'à mesure que l'économie américaine poursuivra son amélioration et que le dollar canadien deviendra plus concurrentiel, on assistera à une hausse des exportations, ce qui est bon signe pour les fabricants. Il faut toutefois prévoir un certain temps avant que cette situation se concrétise.»

En attendant les États-Unis

L'industrie manufacturière canadienne n'est pas la seule à rencontrer des vents contraires par les temps qui courent. L'indicateur avancé pour les États-Unis a aussi déçu, mercredi, avec un recul en un mois de 52,9 à 51,5 points, alors qu'on ne s'attendait qu'à une modeste correction de 0,4 point. Bien qu'encore au-dessus de la barre des 50 points, cette mesure marque la cinquième baisse en autant de mois.

La encore, on accuse les rigueurs de l'hiver, de même qu'un conflit de travail qui a perturbé jusqu'au mois de février les ports de la côte ouest, mais il y a plus, a fait remarquer l'économiste de la Banque TD Ksenia Bushmeneva. « Les manufacturiers sont confrontés au triple défi de l'appréciation du billet vert, du ralentissement de l'industrie du pétrole et du gaz et d'une demande mondiale qui manque de tonus.»

Longtemps le principal moteur de la croissance mondiale, l'Asie tarde, elle aussi, à se trouver un nouvel élan. En dépit des nouveaux efforts de stimulation économique déployés par le gouvernement chinois, l'indicateur avancé de son propre

secteur manufacturier a tout juste passé le cap des 50 points le mois dernier (de 49,9 à 50,1 points). La Banque HSBC a toutefois un autre indicateur, qui se concentre sur les fabricants de petites et moyennes tailles et qui montre qu'on y est retombé en contraction après deux mois de reprise.

Le portrait n'est pas plus enthousiasmant dans les autres pays de la région, rapportait mercredi l'agence Reuters. L'expansion au Japon donne des signes d'essoufflement, la Corée du Sud vient d'accuser la plus importante chute de ses exportations en deux ans l'industrie manufacturière indonésienne en est à un sixième mois consécutif de contraction.

Si les États-Unis attendent une remontée de la demande extérieure, l'Asie attend une remontée de la demande américaine, a observé l'économiste en chef de Standard & Poor's dans la région Asie-Pacifique, Paul Gruenwald. « Pour l'ensemble de la région, nous attendons toujours de sentir l'effet des vents favorables promis, c'est-à-dire la reprise des dépenses des consommateurs américains et la baisse des prix du pétrole.»

Le retour de l'Europe

La situation se présente mieux en Europe, où les politiques monétaires extrêmement accommodantes de la banque centrale ont fait dégringoler de 12% l'euro depuis le mois de janvier, au grand bonheur des exportateurs. L'indicateur avancé de l'industrie manufacturière a grimpé de 51 à 52,2 points au mois de mars, un sommet en dix mois et un 21^e mois au-dessus de la barre des 50 points. « Les dernières statistiques sur la zone euro laissent penser que la crise est en train de s'atténuer, mais il reste du travail à faire », a observé Philip Shaw, économiste en chef à Investec.

Le Devoir



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

L'indicateur avancé de la Banque Royale fait la synthèse de 11 facteurs allant du volume de production à celui des nouvelles commandes, en passant par la taille des effectifs et des stocks.

VATICAN

SUITE DE LA PAGE B 1

L'Italie a déjà signé avec la Suisse, le Liechtenstein et la principauté de Monaco des accords mettant fin au secret bancaire pour lutter contre l'évasion fiscale. Ils permettent l'échange d'informations sur demande et contraignent les partenaires à fournir les informations requises.

Cet accord est cependant à distinguer de ceux passés par l'Italie avec ces États, a expliqué un représentant de l'IOR à l'agence spécialisée sur le Vatican I.MEDIA.

Plus que les 11 000 comptes individuels possédés à l'IOR, il concerne les 4500 clients institutionnels (congrégations religieuses, diocèses, associations, etc.) qui confient la gestion de leur patrimoine à l'IOR. Les sommes en jeu sont

d'autant plus grandes que les congrégations religieuses, dont le siège est dans la capitale italienne, font transiter par le Vatican de nombreux avoirs liés à leurs activités à travers le monde.

Les accords du Latran, signés en 1929 par Mussolini et le pape Pie XI, sont respectés, se félicite-t-on par ailleurs au Vatican. Les organismes centraux de l'Église demeurent affranchis de toute ingérence de la part de l'État italien, y compris en ce qui concerne les biens immobiliers du petit État, plusieurs fois menacés d'être soumis à imposition. Il en va de même pour l'exemption d'impôt en Italie des « dignitaires, employés et salariés » du Vatican.

La convention stipule que l'échange d'informations fiscales est rétroactif, concernant ainsi la période d'imposition à compter de janvier 2009.

Les ventes automobiles progressent

Les ventes de véhicules automobiles neufs ont progressé de 1,9% en mars par rapport au même mois l'an dernier au Canada, ce qui en a fait le meilleur mois de mars de tous les temps pour les constructeurs automobiles, selon un rapport de la firme de consultants DesRosiers Automotive. Les ventes totales se sont chiffrées à 160 274 véhicules, comparativement à 157 228 véhicules il y a un an, une amélioration des ventes de camionnettes ayant plus que contrebalancé un recul des ventes d'automobiles. Les ventes de véhicules depuis le début de l'année affichent une augmentation de 2,7% par rapport au premier trimestre de 2014.

Agence France-Presse

La Presse canadienne

Émission gratuite en direct sur

decisionplus.com
La Bourse en direct

ÉCONOMIE

L'Allemagne empêche de facto la fracturation hydraulique

Berlin — Le gouvernement allemand a adopté mercredi un projet de loi empêchant de facto largement l'utilisation de la technique controversée de fracturation hydraulique pour extraire le gaz de schiste, tant les restrictions sont nombreuses.

Ce texte « n'autorise pas ce qui était jusqu'à présent interdit, mais au contraire interdit beaucoup de ce qui était pour l'heure possible, comble des failles juridiques et établit des règles strictes là où il n'y avait pas de règles claires », a résumé le porte-parole de la chancellerie Angela Merkel, Steffen Seibert, rendant compte du Conseil des ministres.

Le projet de loi « prévoit des interdictions dans certaines régions précises pour des questions de protection de l'eau potable, de la santé et de la nature, ainsi que des restrictions générales pour l'utilisation de la fracturation hydraulique dans les schistes, la glaise, les marnes ou les couches de charbon », ont indiqué, dans un communiqué commun, les ministères de l'Énergie et de l'Environnement.

Il interdit aussi l'emploi à but commercial de la fracturation hydraulique pour extraire des hydrocarbures dits « non conventionnels » dans des roches dures comme les schistes à des profondeurs inférieures à 3000 mètres. Or c'est justement cette possibilité que réclamait l'industrie imaginant un nouvel Eldorado énergétique à l'américaine.

Seule technique éprouvée pour exploiter les hydrocarbures de schiste, mais fortement critiquée pour ses effets potentiels sur l'environnement et la santé, la fracturation hydraulique est interdite en

France, mais très utilisée aux États-Unis, pays qui a pu ainsi faire fortement baisser ses coûts d'énergie.

Le gouvernement de coalition entre conservateurs et sociaux-démocrates travaillait depuis des mois à un tel projet de loi, alors que l'équipe précédente, déjà dirigée par Angela Merkel, s'y était cassé les dents en 2013.

« Nous nous assurons ainsi que l'extraction de pétrole et de gaz naturel dans le pays peut être poursuivie avec des cadres très stricts au plus haut niveau technique », a déclaré le ministre de l'Économie et de l'Énergie Sigmar Gabriel.

Les réactions éternuées du côté des entreprises ne se sont néanmoins pas fait attendre

« Beaucoup de bruit pour rien »

Mais pour Claudia Kemfert, de l'institut de recherche économique de Berlin, DIW, tout ceci est « beaucoup de bruit pour rien », car « de toute façon, le potentiel du fractionnement en Europe, à la différence des États-Unis et

de l'Asie, est très faible ». La Pologne voisine, qui un temps a rêvé d'indépendance énergétique grâce au gaz de schiste, a nettement revu ses prétentions à la baisse devant les résultats décevants des prospections et l'actuelle faiblesse des cours du pétrole.

Les réactions éternuées du côté des entreprises ne se sont néanmoins pas fait attendre. Le chef de la fédération allemande de l'industrie chimique, Utz Tillmann, a regretté que le projet de loi « ne propose toujours pas un cadre raisonnable, pour qu'il soit possible à l'avenir de profiter du gaz de schiste ».

Le projet de loi doit encore être approuvé par le Parlement.

Agence France-Presse

Valeant réussit à acheter Salix

La firme pharmaceutique lavalloise Valeant a annoncé mercredi la réussite de son offre d'achat amicale de 11,1 milliards \$US pour Salix Pharmaceuticals.

Valeant dit avoir reçu environ les trois quarts des actions de Salix en début de journée mercredi.

Son offre de 173 \$US en liquide par action a permis à Valeant de triompher de la pharmaceutique irlandaise Endo International, qui proposait 175 \$US par action en liquide et en actions.

Valeant avait demandé aux investisseurs de Salix de déposer leurs actions avant le

1^{er} avril. L'offre de Valeant aurait glissé à 158 \$US par action si toutes les conditions n'avaient pas été respectées avant le 8 avril.

Valeant s'attend à conclure l'acquisition de Salix au cours des prochaines heures.

La firme québécoise mise sur le Xifaxan, un médicament que la puissante Food and Drug Administration des États-Unis devrait approuver pour soigner le syndrome du côlon irritable avec diarrhée.

Salix, qui est établie en Caroline du Nord, deviendra une filiale de Valeant.

La Presse canadienne

Moody's s'inquiète du déficit du Nouveau-Brunswick

L'agence Moody's fait ressortir l'impact négatif de l'ampleur du déficit du Nouveau-Brunswick et le manque de progrès en vue d'un retour à l'équilibre budgétaire dans la province. L'agence de notation de crédit a passé en revue le budget présenté mardi par le ministre des Finances, Roger Melanson. Elle souligne que le premier budget du gouvernement libéral prévoit un déficit de 476,8 millions de dollars équivalant à 5,7% des revenus. Elle y voit une détérioration par rapport aux prévisions de 2014-2015. Bien qu'un calendrier pour le retour à l'équilibre budgétaire n'ait pas été présenté, Moody's suppose que

l'objectif précédent de 2017-2018 ne sera pas atteint. Moody's entend continuer de surveiller de près le contrôle des dépenses et la situation de la dette dans la province.

La Presse canadienne

La RBC vend sa filiale au Suriname

Toronto — La Banque Royale du Canada a annoncé mercredi qu'elle vendra sa filiale au Suriname, dans le cadre d'une nouvelle stratégie plus ciblée dans la région des Caraïbes. La filiale sera achetée par Republic Bank, qui est présente dans plusieurs pays de la région. La RBC n'a pas dévoilé le montant de la transaction mais s'attend à encaisser une perte de 23 millions de dollars.

La Presse canadienne



MICHAËL MONNIER LE DEVOIR

Le président de la Banque Laurentienne s'est montré optimiste à l'égard de la situation économique du Québec, où la majorité des prêts hypothécaires de l'institution sont octroyés par le biais de son secteur des services aux particuliers.

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

La Laurentienne veut doubler son portefeuille au Canada

JULIEN ARSENAULT

Les inquiétudes de certains à l'égard de l'économie canadienne et de son marché immobilier ne freineront pas les ambitions de la Banque Laurentienne, qui veut doubler la taille de son portefeuille de prêts hypothécaires à l'extérieur du Québec d'ici cinq ans.

Si son président et chef de la direction, Réjean Robitaille, reconnaît que l'endettement des ménages est élevé au pays et comprend les préoccupations quant aux risques de surchauffe qui guettent certains marchés, il refuse de s'inquiéter outre mesure.

« C'est quelque chose de problématique [le niveau d'endettement], mais nous pensons que s'il y avait une correction, ça serait une correction ordonnée », a-t-il dit mercredi en marge de l'assemblée annuelle des actionnaires à Montréal.

Par le biais de sa filiale B2B Banque, qui offre des services, produits et outils aux conseillers financiers indépendants ainsi qu'aux courtiers hypothécaires, la Banque Laurentienne (TSX: LB) souhaite porter son portefeuille hypothécaire dans le reste du pays à 8 milliards de dollars.

Questionné par les journalistes, M. Robitaille a rappelé que l'institution n'avait pas de parts de marché « astrono-

« La situation du dollar canadien devrait être favorable pour les provinces centrales, mais plus pour le Québec »

Réjean Robitaille, président de la Banque Laurentienne

miques » au Canada en ce qui a trait aux prêts hypothécaires, ce qui lui permettra de choisir ses occasions d'affaires.

« Nous avons lancé certains produits spécialisés [avec B2B Banque] pour les nouveaux arrivants qui ont de l'argent ou les travailleurs autonomes, a-t-il expliqué. Au moins 30 % des 4 milliards d'augmentation pourraient venir [de là]. »

M. Robitaille — qui prendra sa retraite le 1^{er} novembre — a également souligné que près de 60% des prêts hypothécaires accordés par la Banque Laurentienne étaient assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL).

De plus, le patron de la banque montréalaise s'attend à ce que les taux d'intérêt demeurent bas. Il ne serait par ailleurs pas surpris de voir la Banque du Canada abaisser de nouveau son taux directeur.

« Il faudrait se retrouver avec d'importantes hausses de taux, de 3 à 4 %, pour qu'il y ait une problématique et nous n'entre-

voyons pas cela dans un avenir rapproché », a dit M. Robitaille. Cela nous procure des façons pour manœuvrer. »

M. Robitaille s'est par ailleurs montré optimiste à l'égard de la situation économique du Québec, où la majorité des prêts hypothécaires de l'institution sont octroyés par le biais de son secteur des services aux particuliers.

Selon lui, la baisse du prix du baril de pétrole et du dollar canadien devrait stimuler les exportations ainsi que la productivité. « La situation du dollar canadien devrait être favorable pour les provinces centrales, mais plus pour le Québec, qui a une économie plus diversifiée », a-t-il analysé. Cela devrait permettre une accélération graduelle des exportations, quelque chose que l'on n'a pas encore vraiment vu. »

En s'adressant aux actionnaires, M. Robitaille, qui présiderait sa dernière assemblée annuelle, s'est surtout réjoui de la performance de l'institution depuis son arrivée aux

commandes, en 2006.

Dans son discours, il a souligné que les huit dernières années avaient été les « meilleures » en ce qui a trait à la croissance dans les 169 ans d'histoire de la Banque Laurentienne.

Sous la gouverne de M. Robitaille, la taille de l'actif de la Banque Laurentienne a explosé de 111% entre 2006 et 2014 pour se chiffrer à 36,5 milliards de dollars. Au cours de cette période, le bénéfice trimestriel a également connu une croissance de 86%, passant de 29 cents à 54 cents par action.

Le dirigeant de la Banque Laurentienne sera remplacé par François Desjardins, actuellement à la tête des services aux particuliers ainsi que sa filiale B2B Banque, qui n'était pas disponible pour des entrevues.

« [La transition] prend beaucoup de temps à faire, c'est un travail à temps plein », a dit M. Robitaille, lorsque questionné s'il avait des plans après son départ de la banque, où il a œuvré pendant 27 ans.

S'il s'est montré satisfait de la culture qu'il a été en mesure d'implanter chez les employés de la Banque Laurentienne, M. Robitaille a confié qu'il aurait aimé accélérer davantage le virage technologique de l'institution.

La Presse canadienne

Climat : des normes de financement communes pour 28 banques de développement

Paris — Vingt-huit banques publiques de développement nationales et multilatérales ont adopté mardi soir à Paris des normes communes en matière de financement de projets en faveur du climat, espérant ainsi « faire progresser la finance climat ».

Cette coalition « a établi une norme permettant de définir et mesurer les financements favorables au climat et de renforcer la dynamique de verdissement du système financier mondial », a indiqué dans un communiqué l'International Development Finance Club (IDFC), institution qui regroupe 22 banques publiques de développement et qui organisait mardi un Forum finance-climat.

Cela représente « une étape essentielle dans le combat contre le changement climatique », a commenté Ulrich Schröder, président de l'IDFC et de la banque publique allemande de développement KfW.

Outre les institutions qui se sont engagées sur un document commun, le Forum a réuni un grand nombre de banques publiques de développement, mais aussi des acteurs privés du financement.

Les signataires — l'IDFC et six banques multilatérales comme la Banque mondiale ou la Banque européenne d'investissement — se sont ainsi mis d'accord sur une liste de 63 types de projets qui seront désormais considérés comme « verts ». Ils concernent par exemple des infrastructures de production d'électricité ou de chaleur à partir d'énergies renouvelables, l'amélioration de l'efficacité énergétique dans l'industrie, la reforestation ou encore des transports urbains plus propres.

Ce travail de classification, s'il peut paraître

technique, est capital dans la perspective de la conférence internationale sur le climat de décembre à Paris (COP21).

Il permettra de comparer sur les mêmes bases les efforts d'investissements de tous les organes financiers.

Toujours dans l'optique de la COP21, un groupe pilote de huit banques publiques de développement a été mis en place pour définir comment « verdir » les pratiques, par exemple pour se fixer des objectifs en matière d'investissements verts.

Financement privé

Les participants espèrent aboutir d'ici l'été. « Le changement climatique est une menace pour les acquis du développement et inversement, le développement peut être une menace pour le climat s'il s'accompagne d'une consommation toujours plus grande d'énergie et donc d'émissions de CO₂ », a déclaré Anne Paugam, directrice générale de l'Agence française de développement (AFD) et vice-présidente de l'IDFC en conclusion du Forum.

Un des autres sujets abordés portait sur l'implication des acteurs de financement privés (banques, assurances, fonds d'investissement), et notamment sur les moyens de réorienter leurs investissements dans des projets bénéfiques pour le climat.

Là encore, les banques publiques de développement veulent définir des principes d'ici décembre, par exemple sur la définition des obligations vertes, produits financiers destinés à financer des projets à vocation environnementale.

Agence France-Presse

Molson Coors augmente sa présence en Inde

Molson Coors a annoncé mercredi qu'il avait acquis la brasserie Mount Shivalik Breweries ainsi que sa marque Thunderbolt et d'autres produits, renforçant la présence du géant nord-américain de la bière en Inde. Les détails financiers de l'entente n'étaient pas immédiatement disponibles. Mount Shivalik détient des activités de brassage dans les régions de l'Haryana et du Panjab. Rajiv Bali, président honoraire de Mount Shivalik et membre de la famille qui exploite l'entreprise depuis 40 ans, a estimé que l'expertise et l'efficacité opérationnelle de Molson Coors permettraient aux marques de Mount Shivalik d'accroître leur présence en Inde. Les deux entreprises avaient déjà conclu au début de 2013 un partenariat de brassage et de distribution. Molson Coors a fait son entrée sur le marché indien en 2011 en mettant la main sur une participation de contrôle dans Cobra India. « Nous nous réjouissons des possibilités qui découleront de ce partenariat », a déclaré dans un communiqué le président de Molson Coors Cobra India, Ravi Kaza.

La Presse canadienne

LES SPORTS

C'EST DU SPORT !

La crise? Quelle crise?

JEAN DION

Si on veut se persuader que la nature ne nous a pas donné les bons talents et que pour des raisons financières générales il eût été préférable d'être en mesure d'expédier une garnotte depuis le champ droit plutôt que d'exceller en peinture à numéros, en poterie abstraite ou en poésie libre des règles traditionnelles qui veulent qu'on compte les syllabes et que ça rime, il suffit de jeter un coup d'œil furtif à quelques données. Celles qu'a colligées l'Associated Press, par exemple, qui montrent que, pour la première fois de l'histoire, le salaire moyen dans le baseball majeur s'établira cette saison au-dessus de 4 millions de beaux dollars états-uniens.

Pour être précis tout en restant approximatif car il y a toujours de petites variations dans ces affaires-là, à 4,25 millions \$US. Il s'agit d'une augmentation de 16% en deux ans et il est clair que certains gens savent mieux combattre l'inflation que d'autres.

On se donne un point de comparaison? En 1976, dernière campagne avant que les joueurs n'acquiescent l'autonomie, le salaire moyen s'élevait à 50 000\$. Depuis cette année-là, l'indice des prix à la consommation aux States a été multiplié par un peu moins de quatre. Le salaire moyen des joueurs de baseball majeur, lui, est 85 fois supérieur.

Las lanceur des Dodgers de Los Angeles Clayton Kershaw mène le bal avec une petite rémunération de 31 millions cette saison. Deux autres artilleurs le suivent: Justin Verlander, des Tigers de Detroit, empochera 28 millions, bien qu'il ait présenté l'an dernier une ronflante moyenne de points mérités de 4,54, et Zack Greinke, également des Dodgers, touchera 27 millions.

Les Dodgers occupent d'ailleurs le sommet des ligues majeures en matière de masse salariale: 270 millions, oui Madame, deux cent soixante-dix, c'est comme ça quand il n'y a pas de plafond. Par comparaison, puisqu'il n'y a pas de plan-

cher non plus, les Marlins de Miami ferment la marche à 65 millions, c'est comme ça quand vous êtes possédé par Jeffrey Loria.

Un élément intéressant: parmi tous les bidous que verseront les Dodgers en émoluments cette saison, 18 millions iront au voltigeur Matt Kemp. Or Kemp jouera pour les Padres de San Diego, des rivaux de division qui tenteront par tous les moyens de battre les Dodgers. En tout, ils verseront près de 44 millions \$ à des joueurs partis ailleurs.

On aimerait à cet égard voir combien de fractions de milliseconde un propriétaire d'équipe de 1976 aurait pu tenir avant de perdre connaissance s'il avait pu voyager dans le temps et voir les chiffres d'aujourd'hui. Déjà, à l'époque, on appréhendait comme une maladie honteuse la perspective d'une escalade des salaires et on se rabattait sur l'espoir chimérique que les proprios allaient faire preuve de retenue et boudier les joueurs autonomes. On ne sait que trop ce qui est arrivé: chaque fois qu'un nouveau cap était atteint, premier joueur avec un contrat de 1 million, premier joueur à 1 million par année, premier joueur à 2 millions, et ainsi de suite jusqu'à l'étourdissement, on annonçait la faillite imminente. On est même allé jusqu'à la collusion, et ça a coûté encore plus cher en dommages.

Les dirigeants du baseball majeur ne s'en cachent pas, ou du moins ils ne s'en cachent plus: l'argent entre de partout et en quantité industrielle. Les droits de télédiffusion sont astronomiques, la multiplication des plateformes sur lesquelles on peut suivre l'action provoque sans cesse de nouveaux revenus, les loges d'entreprise sont lucratives, les produits dérivés pullulent. On évoque même la parité dans la compétition comme source de profits, un phénomène d'autant plus particulier que les masses salariales sont plus disparates que jamais.

La prochaine fois que vous songerez à la triste réalité de l'austérité, dites-vous qu'il y aurait une solution simple: transformer l'État du Québec en ligue de balle. Fallait juste y penser.

LNH

Alexander Ovechkin, l'oiseau rare

ROBERT LAFLAMME

Alexander Ovechkin est un oiseau très rare en cette ère où les gardiens de but régissent en maîtres dans la Ligue nationale de hockey. Le prolifique attaquant des Capitals de Washington s'est invité mardi dans un groupe sélect de six joueurs ayant connu au moins six saisons de 50 buts ou plus en carrière dans la LNH.

Wayne Gretzky et Mike Bossy ont signé neuf saisons de 50 buts ou plus chacun tandis que Mario Lemieux, Guy Lafleur et Marcel Dionne en ont obtenu six chacun.

Exploite peu banal: Ovechkin est le seul du groupe à avoir atteint le prestigieux plateau à trois reprises à titre d'unique marqueur de 50 buts de la ligue au cours d'une saison.

«On regarde la liste et ce sont tous de formidables marqueurs, a observé mercredi David Desharnais, du Canadien. Mais les cinq autres ont réussi l'exploit à une époque où les gardiens étaient moins bons. Ça ne leur enlève rien, mais c'en dit long quant aux aptitudes exceptionnelles d'Ovechkin.»

Son coéquipier Carey Price ne paraît cependant pas plus impressionné qu'il le faut par les prouesses du Russe âgé de 29 ans. «Il joue en compagnie de



NICK WASS ASSOCIATED PRESS

Alexander Ovechkin tente de contourner le défenseur Justin Faulk des Hurricanes de la Caroline.

deux excellents passeurs et il obtient beaucoup de temps d'utilisation en supériorité numérique», a-t-il d'abord noté, avant de reconnaître du bout des lèvres que l'exploit d'Ovechkin était «impressionnant».

Ajustements

Le défenseur étoile P.K. Subban, lui, s'est montré fort élogieux à l'endroit d'Ovechkin, lui envoyant un bouquet de fleurs. «Ce qui m'impressionne le plus, ce sont les ajustements qu'il a faits afin de créer de nouvelles fa-

çons de marquer. Ce n'est pas facile à faire», a-t-il avancé.

«Quand j'ai commencé à affronter, j'ai réalisé qu'il marquait beaucoup de buts grâce à la puissance de son tir, a poursuivi Subban. Dernièrement, en le voyant, je constate qu'il loge la rondelle exactement dans les ouvertures. Plusieurs personnes pensent qu'il n'a qu'à tirer de toutes ses forces et que la rondelle va pénétrer dans le but, ce qui demeure vrai. Mais ce gars-là a le compas dans l'œil, il sait ce qu'il fait sur la glace.»

BOXE

Stevenson et Bika, guerre de mots

MARTIN OUELLET

à Québec

Derrière son air détendu, Adonis Stevenson est nerveux et il redoute l'issue du duel de samedi, pense son adversaire Sakio Bika.

A trois jours de leur combat de championnat du monde des poids mi-lourds du World Boxing Council au Colisée de Québec, les deux boxeurs ont rencontré la presse locale et posé pour les photographes mercredi. Les échanges se sont révélés courtois, polis, presque chaleureux.

Mais pour Bika (32-6-3, 21 K.-O.), le sourire et l'allure décontractée de «Superman» Stevenson dissimulent mal sa nervosité en prévision de l'affrontement. «Il est nerveux, il est nerveux, comme j'ai voulu dire, il a peur, il est sous pression», a déclaré à l'issue de la rencontre de presse le Camerounais installé en Australie. «Je ne sais pas s'il va résister à la puissance [de mes coups] et à la pression.»

Ancien champion du monde WBC des supermoyens (2013-2014), «The Scorpion» Bika ten-

tera samedi après-midi de détrôner Stevenson (25-1-0, 21 K.), qui en sera à la cinquième défense de son titre mondial obtenu par mise hors de combat en 2013 à Montréal contre l'Américain contre Chad Dawson.

Terrain hostile

Bika sera en terrain hostile au Colisée, mais il insiste pour dire que cela n'aura aucun impact sur l'allure du combat. La pression repose sur le champion, a-t-il martelé. «J'ai boxé presque partout, au Japon, en Europe, aux États-Unis, en Afrique, aux quatre coins du monde. La pression ne me dit absolument rien, je suis un boxeur habitué à aller chez les gens à domicile», a affirmé en français l'aspirant. «Il ne m'intimide pas, a-t-il ajouté. Il est un adversaire coriace, [mais] un adversaire que je vais mettre au sol.»

Seulement 3500 billets ont trouvé preneur jusqu'ici pour le gala de samedi.

La Presse canadienne

Vladimir Guerrero sera honoré

Le maire de Montréal, Denis Coderre, effectuera de nouveau le premier lancer protocolaire en marge du premier des deux matchs préparatoire que disputeront les Reds de Cincinnati et les Blue Jays de Toronto vendredi au Stade olympique. Mais contrairement à l'an dernier, il aura cette fois de la compagnie: Vladimir Guerrero et Orlando Cabrera.

Guerrero fera l'objet d'une cérémonie spéciale avant la rencontre. L'ex-voltigeur de droite des Expos renouera avec ses partisans pour la première fois depuis son départ de Montréal à l'issue de la saison 2003.

La Presse canadienne

Téléphone : 514 985-3322
Télécopieur : 514 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel : petitesannonces@ledevoir.com

AVIS DE DÉCÈS

LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: **514-985-3322**
Télécopieur: **514-985-3340**

petitesannonces@ledevoir.com
Conditions de paiement : cartes de crédit

I · N · D · E · X

REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100 • 199	IMMOBILIER RÉSIDENTIEL 100 • 150 Achat-vente-échange 160 • 199 Location
200 • 299	IMMOBILIER COMMERCIAL 200 • 250 Achat-vente-échange 251 • 299 Location
300 • 399	MARCHANDISES
400 • 499	OFFRES D'EMPLOI
500 • 599	PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
600 • 699	VÉHICULES

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

PROMO EN COURS AU VILLAGE OLYMPIQUE

1 1/2: \$795 | 3 1/2: \$1090 | 4 1/2: \$1250 | 5 1/2: \$2080

Métro Assomption/Viau, Stationnement int. disp., Tout inclus, Grands balcons avec superbe vue, Piscine int., Gym, Restaurants, Magasins.

514-252-8037

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

AHUNTIC-CARTIERVILLE 7 1/2, Ht duplex ensolleilé, pl. 3' Cachet. Cuis. et s. de b. rénovés 3 c.c. Solarium. Non-fum/pas d'animaux. 1400\$. Poss. avril ou tard 514 235-1545

AU BORD DE L'EAU

1 MOIS GRATUIT
Domaine Bellerive
1 1/2: 690\$ | 2 1/2: 880\$
4 1/2: 995\$ | 5 1/2: 1300\$
1 Place de la Belle-Rive, LAVAL

Plancher de bois, chauffé, eau ch. inclus., piscine int., Stationnement disp., Navette privée et commerces sur place.

450-686-2280

DISCRIMINATION INTERDITE

La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT - 5, Vincent d'Indy 115 312, 412 rénovés près métro, UdeM, Poêle/frigo. Chauffage, eau chaude. Ascenseur. 514 737-9055 514 735-5331

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT, 6 1/2, Ht duplex Pl. en bois franc, fenêtres tout autour, balcon vue sur la montagne, s.d.b. avec bain à douche séparé, stat. ext., Non-fum., pas d'animaux. Juillet \$1 600 514 998-6333

MTL-NORD, grand 5 1/2, r. de c. Accès cour. Stat. Pas d'animaux. Mai. 980\$ n/c 514 949-3920

PROVENCE Vallée du Rhône Maison de village dans le quartier médiéval de Nyons. 2 c.c. 2 s. de b. Toute équipée. Terrasse ensolleillée. Internet. www.bonneville.ca/nyons marieharie@gmail.com

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT - 5, Vincent d'Indy 115 312, 412 rénovés près métro, UdeM, Poêle/frigo. Chauffage, eau chaude. Ascenseur. 514 737-9055 514 735-5331

PLATEAU
Boyer - 5 1/2, 5 électros. 1800\$
Messier - 6 1/2 - R. de c. Grande cour Lav.-séch. 1575\$
Rénovés. Juillet. 514 598-5872
www.locationduplateau.com

PLATEAU
St-Joseph/Marquette - 4 1/2 1050\$ chauffé, eau ch., lav.-séch. Libre et rénové. 514 598-5872
www.locationduplateau.com

ROSEMONT / PETITE-PATRIE
Petit 4 1/2, rue Bélanger, 2e, près tous les services. 514-259-8874

161 SOUS-LOCATION

ROSEMONT - Pied-a-terre
Beau 4 1/2, Disp. lundi au vendredi N-Fumeur. 425 \$/mois tout inclus. 450 532-2598 514 276-7895

170 HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER

PARIS
Atelier-loft meublé, LIBRE JUILLET et AOÛT. Équipé, 2 chambres, ensolleillé, calme, sur allée privée, table à l'extérieur sous les arbres. Sympathique quartier de Belleville. Métro Télégraphe (15 mn. de Châtelet). 2200\$/mois (800\$/sem). 33.1.40.30.09.14 riouchristian@yahoo.com http://riouchristian.e-monsite.com/

PARIS VII - XV Champ-de-Mars
Site exceptionnel - 2 1/2 rénové 08 T1 équipé, très ensolleillé. Sur jardin Sem/mois 514 272-1803

PROVENCE Vallée du Rhône Maison de village dans le quartier médiéval de Nyons. 2 c.c. 2 s. de b. Toute équipée. Terrasse ensolleillée. Internet. www.bonneville.ca/nyons marieharie@gmail.com

171 HORS FRONTIÈRES À LOUER

FLORIDE
St Pete Beach Isla Del Sol
Condo 1200pc, 2cc, 2sdeb, tout équipé, n-fumeur. Site exceptionnel, vue panoramique, 3^e étage. Libre du 19 avril au 18 juin; 27 juillet au 31 oct. 2015. Minimum 2 semaines

514-238-6588

307 LIVRES ET DISQUES

"Librairie Bonheur d'Occasion" achetée à domicile livres de qualité en tout genre. 514 914-2142 1317, av. du Mont-Royal Est

515 INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

VOTRE ORDINATEUR BOGUE OU RALENTI ? Mise à jour et réparation P.C., Mac et portables. 10 ans d'exp. Service à domicile.

695 AUTOMOBILES

13 600\$

Toyota Yaris 2012 noire, manuelle, 11 000 km. Auto comme neuve : air climatisé, radio-cd, vitres et portes électriques, Bluetooth, barrière Sherlock, régulateur de vitesses et 8 pneus comme neufs. Toujours garantie. Renseignements: 1-450-379-5808

Le Mémoriel
1855, rue Du Havre, Montréal, Qc, H2K 2X4
Télé: 514 525-1149
Télé: 514 525-7999
necrologie@lememoriel.com

700 ANNIVERSAIRES ET MARIAGES

700 ANNIVERSAIRES ET MARIAGES

NOUVELLES RUBRIQUES

Soulignez les heureux événements de la vie

Anniversaires, mariages, naissances, félicitations, etc.

514 985-3322 ou petitesannonces@ledevoir.com

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

LE DEVOIR ne sera pas responsable des erreurs répétées.

Merci de votre attention.

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Par téléphone, télécopieur ou par courriel
Dimanche à vendredi : 10h à 12h et de 13h à 17h00
Heure de tombées 15h15
(comptoir à la clientèle fermé le dimanche)
Samedi : fermé

Le mémoriel

Asselin, Ronald 1930-2015

À Châteauguay, le 25 mars 2015, à l'âge de 84 ans, est décédé monsieur Ronald Asselin.

Il laisse dans le deuil ses frères et sœurs: Hervé (feu Thérèse Boyer), Yolande (feu Raymond Vézina), feu Laurette (Armand Perron), feu Richard (Angelina Colletta), Denis (Hélène Houle) et Micheline (Michel Colletta), ainsi que ses neveux, nièce et de nombreux amis.

Il a été un des piliers du syndicalisme québécois pendant trois décennies. Pionnier lors de la syndicalisation du secteur public au début des années 1960, il a occupé le poste de président du Syndicat des employés de magasins et de bureaux de la Société des alcools du Québec (SEMB-SAQ) de 1970 à 1995.

Fervent nationaliste il a occupé la fonction de vice-président national de l'Association de la jeunesse canadienne-française durant les années 1950. Il a alors dirigé plusieurs campagnes pour défendre la langue française. Souverainiste il a milité au Parti québécois depuis sa fondation et il était membre à vie de la Société Saint-Jean-Baptiste.

La famille recevra les condoléances au complexe funéraire:

Alexandre Nicole
Complexe Funéraire Châteauguay
96, boul. St-Jean-Baptiste
Châteauguay, 450 699-9919
www.alexandrenicole.com

le dimanche 5 avril de 14h à 17h et de 19h à 21h et le lundi 6 avril de 10h à 12h30. Les funérailles seront célébrées le lundi 6 avril à 13h en l'église Sainte-Marguerite d'Youville, 130 boul. Saint-Jean-Baptiste à Châteauguay.

LE MONDE

SYRIE

Le groupe EI entre dans Damas

La prise d'un camp palestinien permet à l'organisation djihadiste de s'implanter dans la capitale

Damas — Le groupe djihadiste État islamique (EI) a pénétré mercredi pour la première fois à Damas, un fief du régime syrien, en s'emparant d'une grande partie du camp de réfugiés palestiniens de Yarmouk.

Ailleurs dans le pays en guerre depuis plus de quatre ans, des insurgés tentaient de prendre le dernier point de passage frontalier avec la Jordanie, dans le sud syrien.

Lors d'un assaut éclair, les djihadistes de l'EI se sont emparés de la majorité du camp Yarmouk, un quartier du sud de la capitale syrienne, a affirmé à l'AFP le directeur des affaires politiques de l'OLP en Syrie, Anouar Abdel Hadi, en faisant état de la poursuite de combats dans certains secteurs entre djihadistes et groupes palestiniens.

Une première

C'est la première fois que l'organisation djihadiste, qui contrôle depuis 2013 de vastes régions du nord syrien, pénètre dans la capitale syrienne.

Le camp, situé à environ sept km du centre de Damas, comptait 160 000 habitants syriens et palestiniens avant le début du conflit en mars 2011, contre 18 000 actuellement.

En février 2014, des groupes rebelles syriens s'en étaient retirés à l'issue d'un accord avec les groupes armés palestiniens anti-régime. Depuis



Vue sur l'entrée du camp de réfugiés palestiniens de Yarmouk, en bordure de Damas

CAROLE ALFARAH AGENCE FRANCE-PRESSE

l'armée l'assiégeait et les habitants souffraient de pénuries de nourriture, d'eau et de médicaments.

« Les combattants de l'EI se sont emparés de la plus grande partie du camp et sont arrivés à l'hôpital Palestine et la rue 15, au centre », a dit le responsable de l'OLP.

L'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH) a

expliqué que les djihadistes s'y étaient infiltrés à partir de la localité rebelle Hajar al-Aswad, contiguë au camp, et fait état d'au moins deux morts dans les combats.

Selon cette ONG, l'armée a bombardé ensuite avec l'artillerie et l'aviation le camp et Hajar al-Aswad.

L'émergence de l'EI dans le conflit syrien a compliqué

la donne car si le groupe extrémiste considère le régime de Damas comme son ennemi, il combat également les autres groupes rebelles, dans sa quête d'hégémonie territoriale.

D'après un militant du camp, l'EI a lancé l'assaut après l'arrestation de deux de ses membres dans le camp soupçonnés d'implication dans

le meurtre d'un responsable du Hamas palestinien, imputé à l'EI.

Selon le militant et l'OSDH, le groupe qui tente de résister à l'EI dans le camp est celui des « Phalanges Aknaf Beit al-Maqdess », proche du Hamas, qui a réussi à reprendre du terrain sur l'EI.

Agence France-Presse

La Palestine devient membre de la CPI

Israël a qualifié cette adhésion de « politique et cynique »

JAN HENNOP
à La Haye

La Palestine est devenue formellement mercredi membre de la Cour pénale internationale (CPI), dans l'espoir d'y faire juger les dirigeants israéliens pour crimes de guerre ou crimes liés à l'occupation, sur fond d'impasse du processus de paix.

Lors d'une cérémonie à huis clos au siège du tribunal à La Haye, le ministre palestinien des Affaires étrangères, Ryad al-Malki, a reçu une copie symbolique du Statut de Rome, fondatrice de la CPI.

« La Palestine recherche la justice, pas la vengeance », a assuré le ministre aux journalistes après la cérémonie, appelant Israël à adhérer également à la CPI.

Dénonciation israélienne

De son côté, Israël a dénoncé cette adhésion, qualifiant la décision de « politique et cynique », selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères israélien. « La décision palestinienne d'adhérer à la CPI afin d'engager des procédures judiciaires contre Israël est politique, cynique et hypocrite », affirme ce communiqué.

Le premier ministre israélien, Benjamin Nétanyahou, « ne devrait pas avoir peur [...] si Israël a des plaintes [contre

les Palestiniens] il devrait présenter à la CPI », a dit le ministre Ryad al-Malki.

M. Nétanyahou avait accusé le gouvernement palestinien, incluant le Hamas considéré comme terroriste par Israël, de « manipuler » la Cour.

Exaspérés par des décennies de vaines négociations, sans aucune perspective de voir naître prochainement l'Etat auquel ils aspirent depuis longtemps, les Palestiniens ont fait le choix d'internationaliser leur cause.

Fin 2014, ils ont décidé de rejoindre la CPI, qui a pour vocation de poursuivre les auteurs de génocides, crimes contre l'humanité et crimes de guerre, après avoir vu rejeter par le Conseil de sécurité un projet de résolution mettant fin à l'occupation sous trois ans.

L'Autorité palestinienne a déjà envoyé à la CPI des documents autorisant le procureur à enquêter sur des crimes présumés commis dans les Territoires palestiniens depuis juin 2014.

L'offensive menée par Israël en juillet-août 2014 contre la bande de Gaza pour faire cesser les tirs de roquettes sur son territoire avait fait près de 2200 morts du côté palestinien et 73 du côté israélien.

Agence France-Presse

2200 nouveaux logements palestiniens autorisés à Jérusalem-Est

Jérusalem — Israël a autorisé la construction de 2200 logements à Jérusalem-Est, le plus grand projet, selon une ONG, de développement de ce secteur palestinien occupé et annexé. Cette mesure pourrait toutefois n'être que virtuelle, prévient l'ONG israélienne Ir Amim, qui milite pour un partage « équitable » de la Ville sainte entre Israéliens et Palestiniens. Selon Ir Amim, le projet annoncé par la municipalité, israélienne, de Jérusalem-Est, est toutefois le plus important plan de construction à Jérusalem-Est depuis le début de l'occupation en 1967. Israël considère Jérusalem « unifiée » comme sa capitale « éternelle », tandis que les Palestiniens veulent faire de Jérusalem-Est la capitale de l'Etat auquel ils aspirent.

ÉTATS-UNIS

L'Arkansas recule aussi sur sa loi sur la liberté de religion

Washington — Le gouverneur de l'Arkansas, aux États-Unis, a annoncé mercredi qu'il demanderait des changements à une loi locale sur la liberté de religion adoptée la veille, prenant acte de la vague de condamnation nationale contre un texte jugé potentiellement discriminatoire contre les homosexuels.

Le recul fait suite aux pressions de grands employeurs, comme Walmart, qui craignaient que, au nom de la liberté de religion, des entreprises et commerces se permettent de refuser de servir des clients gays, nuisant à la réputation de l'Etat.

« J'ai demandé que des changements soient apportés à la législation », a déclaré le gouverneur républicain Asa Hutchinson lors d'une conférence de presse.

Suivre l'Indiana

La législature de l'Arkansas a voté mardi une loi de « restauration de la liberté de religion », inspirée de textes adoptés par 19 autres Etats, ainsi que l'Indiana la semaine dernière. L'Etat fédéral a aussi une loi du même nom depuis 1993.

Ces lois visent à empêcher les pouvoirs publics d'entraver la liberté de religion des citoyens, à moins d'un intérêt public motivé.

Mais les textes de l'Indiana et de l'Arkansas sont écrits différemment et élargissent aux entreprises les protections au nom de la religion.

Ces lois visent à empêcher les pouvoirs publics d'entraver la liberté de religion des citoyens

Pour les associations de défense des droits des homosexuels, la loi offre ainsi une défense à un commerçant qui refuserait de servir des clients gays en raison de ses convictions religieuses, par exemple, un traiteur qui refuserait de travailler pour le mariage de deux hommes.

Le gouverneur de l'Arkansas a reconnu que le texte local différerait de la version fédérale et demandé aux élus de modifier la loi ou de voter un second texte afin de « minimiser les risques de discrimination au travail ou dans l'environnement public ».

« Tous les jours, dans nos magasins, nous constatons les bienfaits de la diversité et de l'inclusion sur nos employés, nos clients et les villes que nous servons », a déclaré dans un communiqué Doug McMillon, le directeur général de Walmart, dont le siège est dans l'Arkansas. La loi « menace de saper l'esprit d'inclusion présent dans l'Etat de l'Arkansas et ne reflète pas nos fières valeurs ».

Mardi, le gouverneur de l'Indiana, Mike Pence, a cédé aux pressions et menaces de boycottage en appelant au vote d'un nouveau texte clarifiant que la loi n'équivait pas à une autorisation de discriminer.

« Nous voulons dire haut et fort que l'Indiana est ouvert aux affaires », a dit Mike Pence.

Agence France-Presse

Nigeria : accrochage entre Boko Haram et la coalition

Niamey — Un « violent accrochage » s'est produit mercredi matin entre les islamistes de Boko Haram et les armées du Tchad et du Niger après la reprise par la coalition régionale de Malam Fatori, une localité stratégique du nord-est du Nigeria, a-t-on appris mercredi de source militaire nigérienne. « Le violent accrochage » s'est produit entre Malam Fatori et la ville nigérienne frontalière de Bosso, a indiqué un haut gradé nigérien, sans plus de précision. L'armée nigérienne devrait publier prochainement un communiqué du bilan des combats, a-t-il ajouté. Une source humanitaire a fait état de « nombreux blessés côté tchadien et nigérien ».

Agence France-Presse

Yémen : les pays du Golfe et Moscou discutent de sanctions

Nations unies — Des pays du Golfe menaient mercredi d'intenses discussions avec la Russie sur un projet de résolution visant à imposer des sanctions économiques et un embargo sur les armes au Yémen, selon des diplomates. La résolution viserait aussi à relancer le dialogue politique avec le Yémen, rompu depuis que les Houthis ont lancé une offensive dans le pays, forçant le président Abd Rabbo Mansour Hadi à se réfugier en Arabie saoudite. L'Arabie saoudite a lancé depuis jeudi une opération de frappes aériennes, sans mandat de l'ONU, contre les rebelles houthis.

Agence France-Presse

Thaïlande : abolition de la loi martiale

Bangkok — La loi martiale a été abolie presque partout en Thaïlande mercredi, mais la junte militaire qui a pris le pouvoir il y a près d'un an continue à jouir d'un pouvoir absolu. Des gouvernements étrangers, des groupes de défense des droits de la personne et la communauté thaïlandaise des affaires faisaient de plus en plus pression sur le gouvernement du leader du coup d'Etat, Prayuth Chan-ocha, de lever la loi martiale. Même si elle n'interferait pas vraiment avec la vie quotidienne, cette loi éloignait les investisseurs étrangers et effrayait les touristes, qui génèrent 10 pour cent du PIB du pays.

Associated Press

NUCLÉAIRE
IRANIEN

L'irritation se fait sentir

CÉCILE FEUILLATRE
SIAVOSH GHAZI
à Lausanne

Des avancées, pas de percée, encore du travail à faire : les tractations sur le nucléaire iranien vont bientôt entrer dans leur huitième jour à Lausanne, sans nouvelle date butoir fixée pour parvenir à un compromis, mais les négociateurs commencent à donner des signes d'impatience.

Car après une semaine de discussions « très difficiles, très compliquées », maintenues sous pression par une date butoir (le 31 mars) désormais expirée, un sentiment de lassitude était perceptible chez certains négociateurs.

Inhabituellement confiant, le chef de la diplomatie française, Laurent Fabius, a déclaré : « On est à quelques mètres de l'arrivée, quelques dizaines de mètres mais on sait aussi que ce sont toujours les plus difficiles », tout en précisant qu'il y avait « encore des progrès à faire, en particulier du côté iranien ».

Une urgence

« Il est temps pour nos partenaires dans la négociation de saisir le moment et l'opportunité [d'un accord] qui ne se répètera peut-être pas », a déclaré mercredi soir le chef de la diplomatie iranienne, Mohammad Javad Zarif.

De leur côté, plusieurs diplomates occidentaux ont au cours des dernières heures exhorté Téhéran à « prendre les décisions », certains jugeant qu'il était temps « de dire oui ou de dire non ».

Cela n'a pas empêché le secrétaire d'Etat américain John Kerry de faire annoncer qu'il resterait Lausanne « au moins jusqu'à jeudi matin ».



John Kerry

Les discussions acheminent toujours sur les mêmes points, même si des avancées existent, selon des diplomates occidentaux et iraniens.

Ces deux points sont : les sanctions et la recherche et le développement permettant à l'Iran de développer des centrifugeuses plus performantes.

Les centrifugeuses permettent d'enrichir l'uranium et cette question est au cœur du problème. Enrichi à 90 %, l'uranium est destiné à la fabrication d'une bombe atomique, et la communauté internationale soupçonne Téhéran de vouloir acquérir cette arme, ce que l'Iran a toujours démenti.

Agence France-Presse

La chaîne télévisée tatare de Crimée cesse sa diffusion

Moscou — La chaîne de télévision des Tatars de Crimée, une minorité musulmane majoritairement opposée à l'annexion en mars 2014 de la péninsule ukrainienne par la Russie, a cessé sa diffusion mercredi après des mois de pressions exercées par les autorités russes. En septembre dernier, ATR avait été accusée d'« extrémisme », le ministère de l'Intérieur local affirmant avoir été informé que la chaîne « attisait intentionnellement parmi les Tatars de Crimée un sentiment de défiance envers les autorités » russes. ATR et ses trois filiales n'ont pas reçu l'autorisation d'émettre des autorités russes, devant arrêter toute retransmission sous peine de se voir confisquer son matériel.

Agence France-Presse

CULTURE

Décès de Cynthia Powell, la première épouse de John Lennon

BRIGITTE DUSSEAU
à New York

La première femme de John Lennon, Cynthia, qui avait précédé Yoko Ono dans la vie de l'ancien Beatle, est décédée à 75 ans d'un cancer chez elle, à Majorque en Espagne, a annoncé leur fils Julian mercredi.

Julian, auteur-compositeur de rock de 51 ans, a précisé que sa mère s'était éteinte « après une courte mais courageuse bataille contre le cancer », et ajouté sur son site Internet qu'il se trouvait « à ses côtés tout du long ».

« Sa famille vous remercie pour vos prières et vous demande de respecter son intimité en ce moment difficile », a-t-il ajouté.

Cynthia Powell et John Lennon s'étaient rencontrés, étudiants en art à Liverpool en 1957, bien avant que la « beatlemania » fasse de John Lennon une icône du rock. Elle avait 18 ans, était fiancée à un autre. Il en avait 17.

Cynthia brise ses fiançailles et ils se marient en août 1962, car « Cyn » est enceinte. Julian naît en avril 1963 à Liverpool.

Dans le secret

Mais le mariage est tenu secret, l'imprésario des Beatles, Brian Epstein, estimant à l'époque que cela pourrait nuire à la « beatlemania » qui a démarré au Royaume-Uni. Ringo Starr ne sera pas mis au courant tout de suite. John Lennon est d'ailleurs sur scène le soir même de son mariage, le voyage de noces est reporté. Lorsque naît Julian, il est en tournée. Il part ensuite en vacances avec son imprésario.

Le couple ne survivra pas à la rencontre de Yoko Ono et de John Lennon en 1965 ou 1966, selon des versions divergentes de cette première rencontre.

En 1968, Lennon quitte Cynthia pour Yoko, qui a sept ans de plus que lui. Le divorce entre Cynthia et John Lennon est prononcé en novembre 1968, et il épouse Yoko Ono en mars 1969. Ils auront un fils, Sean, qui réside à New York, en octobre 1975.

John Lennon est mort en 1980, assassiné par Mark David Chapman près de Central

Agence France-Presse



ANDREW YATES AGENCE FRANCE-PRESSE

Cynthia Lennon en compagnie de son fils Julian, en octobre 2010.

Radio-Canada nomme Raymond Saint-Pierre à Moscou

L'annulation du processus de sélection crée des remous

STÉPHANE BAILLARGEON

La nomination du journaliste Raymond Saint-Pierre à Moscou crée du mécontentement à Radio-Canada. Le nouveau correspondant vient d'être désigné par la direction après le retrait de deux affichages de poste en juin et décembre dernier. Des collègues de la salle de rédaction de Montréal parlent d'une décision « arbitraire » et de « favoritisme ».

Fait exceptionnel, le Syndicat des communications de Radio-Canada, qui représente aussi M. Saint-Pierre, a manifesté par lettre son désaccord avec le processus de sélection (et non pas avec son résultat).

La convention collective n'oblige pas à ouvrir un concours, mais il semble de tradition depuis au moins 25 ans de procéder ainsi pour désigner les correspondants étrangers, y compris pour les transferts d'un poste à l'autre.

La lettre syndicale a été envoyée au directeur de l'information, Michel Cormier, avec des copies au directeur des relations industrielles et au directeur des ressources humaines. Elle dit que le processus avorté deux fois laisse une impression de partialité et d'iniquité.

« En cette période de compressions et de réorganisation, vos employés ont besoin de sentir qu'ils travaillent dans un milieu où ils ont la chance de faire valoir leurs compétences et où les décisions sont prises en toute justice et en toute équité, écrit la directrice du syndicat Isabelle Montpetit dans un extrait dont *Le Devoir* a obtenu copie. C'est ce à quoi devrait servir le processus d'affichage et d'entrevues de sélection. »

Annulation problématique

La direction n'a pas répondu à la lettre. Le syndicat ne peut pas déposer de grief puisque les postes vacants de corres-



SOURCE RADIO-CANADA

Raymond Saint-Pierre était parmi les cinq candidats lorsque le processus de sélection a été interrompu.

pondants ne doivent pas nécessairement être affichés. Ils le seraient pourtant depuis au moins deux décennies.

« Ce n'est pas la nomination de Raymond Saint-Pierre, de sa personne, ni ses compétences ni ses capacités à réaliser son mandat, que nous contestons: c'est l'annulation des affichages en cours de route, ajoute en entrevue la présidente Montpetit. Des gens ont donc déposé leur candidature et il n'y a pas eu d'entrevue. »

Des commentaires recueillis au Centre de l'information de Montréal au cours des derniers jours laissent comprendre que cette nomination a

ajouté de la frustration dans un milieu déjà très malmené par les compressions budgétaires et les mises à pied.

« C'est du népotisme », résume un journaliste qui fait remarquer que cette nomination se fait encore à la défaveur des plus jeunes. M. Saint-Pierre a 66 ans. La présidente du syndicat dit par contre ne pas avoir d'échos de cette critique « générationnelle ».

Problèmes de régie interne

Un reporter, réclamant aussi l'anonymat, ajoute que six des sept postes de correspondants étrangers sont maintenant occupés par des hommes.

Seule Marie-Ève Bédard, au Moyen-Orient, casse le moule.

Contacté par courriel, M. Saint-Pierre a fait ce commentaire au *Devoir*: « Je m'étais préparé pour ces comités de sélection, annulés à deux reprises. J'ai appris, alors que je me trouvais à Moscou, pour couvrir l'assassinat de Boris Nemtsov, que c'est ma candidature qui avait été retenue. Je crois que c'est la direction de l'information qui devrait vous répondre, sur la procédure qui a été suivie. »

La direction explique par des circonstances exceptionnelles la décision de nommer directement Raymond Saint-Pierre, sans respecter les règles habituelles. « Divers facteurs ont fait en sorte que le processus "normal" de sélection n'a pas été suivi », écrit Marc Pichette, directeur des Relations publiques, Promotion et Partenariats de Radio-Canada. « Le processus initial a été interrompu, compte tenu de certains problèmes de régie interne qui devaient être réglés au bureau de Moscou avant l'arrivée d'un nouveau correspondant. Des retards sont aussi survenus au niveau des comités de sélection, de sorte que nous n'avions toujours pas de correspondant là-bas au début de 2015. Ne pouvant continuer d'envoyer indéfiniment Jean-François Bélanger, il a été décidé de nommer Raymond Saint-Pierre, qui était d'ailleurs l'un des cinq postulants au poste. Rappelons que le contexte géopolitique actuel de la Russie et le conflit en Ukraine réclament la présence d'un journaliste d'une grande expérience. »

Les candidats étaient cinq au deuxième concours, mais sept au premier selon les informations obtenues. La liste comptait des reporters d'expérience, certains parlant le russe, ce qui n'est pas le cas du candidat choisi.

Le Devoir

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

Avis public
Lachine
Montréal

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2710-78

À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES DE L'ARRONDISSEMENT DE LACHINE ET DES ARRONDISSEMENTS DE SAINT-LAURENT, DE LASALLE ET DU SUD-OUEST DEMEURANT DANS UNE ZONE CONTIGÜE À L'ARRONDISSEMENT DE LACHINE

AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée :

QUE le conseil d'arrondissement, suite à l'adoption, à sa séance ordinaire du 16 mars 2015, du premier projet de règlement numéro 2710-78 modifiant le Règlement numéro 2710 sur le zonage afin de réviser les usages et la délimitation de la zone commerciale Notre-Dame et également d'apporter des modifications aux normes relatives à l'affichage, aux usages ainsi qu'à diverses dispositions réglementaires, tiendra une assemblée publique de consultation le 13 avril 2015 à 18 h 30 dans la salle du conseil située au 1800, boulevard Saint-Joseph, en conformité des dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1);

QU'AU cours de cette assemblée publique, le maire de l'arrondissement ou la personne désignée par lui expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet;

QUE l'objet de ce projet de règlement est de réviser les usages et la délimitation de la zone commerciale Notre-Dame, de revoir la manière de régir l'affichage, d'introduire de nouveaux concepts réglementaires touchant les usages multiples, combinés et complémentaires et les usages complémentaires d'entrepasse extérieur, de contrôler l'établissement de bars comme usage complémentaire à un restaurant et de corriger certaines dispositions touchant les clôtures et les bâtiments accessoires;

QUE ce projet de règlement vise l'ensemble du territoire de l'arrondissement de Lachine et contient des dispositions qui s'appliquent plus particulièrement à la zone commerciale de la rue Notre-Dame entre la 6^e Avenue et la 19^e Avenue, ci-dessous illustrée;

QUE ce projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire;

QUE ce projet de règlement et les plans sont disponibles pour consultation à la mairie d'arrondissement au 1800, boulevard Saint-Joseph durant les heures de bureau.

Fait à Montréal, arrondissement de Lachine, ce 2 avril 2015.

La secrétaire d'arrondissement,
M^e Danielle Ruest

faites les premiers pas
(514) 459-0292
www.portage.ca

Avis public
Outremont
Montréal

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, Secrétaire de l'arrondissement d'Outremont :

1^o que lors de sa séance ordinaire tenue le 2 mars 2015, le conseil de l'arrondissement a adopté le Règlement AO-277 intitulé « Règlement modifiant le Règlement de zonage (1177) »;

2^o que l'objet de ce règlement est de réglementer le revêtement de toit plat;

3^o qu'en date du 24 mars 2015, le greffier de la Ville de Montréal a, conformément à l'article 133 de la Charte de la Ville de Montréal (R.L.R.Q., chapitre C-11.4), délivré un certificat de conformité à l'égard de ce règlement;

4^o que ce règlement est entré en vigueur le jour de la délivrance du certificat de conformité par le greffier de la ville.

Toute personne intéressée peut consulter ce règlement au Secrétariat d'arrondissement situé au 543, chemin de la Côte-Sainte-Catherine à Outremont du lundi au jeudi de 8 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 13 h.

DONNÉ à Outremont, ce 2 avril 2015.

Marie-France Paquet, Avocate
Secrétaire de l'arrondissement

Avis public
Montréal

ENTRÉE EN VIGUEUR DE RÈGLEMENTS

Avis est donné que le conseil d'agglomération, à son assemblée du 26 mars 2015, a adopté les règlements suivants :

RCG 15-018 Règlement sur la subvention relative à l'amélioration de la sécurité incendie des résidences privées pour aînés

Le règlement prévoit le versement de subventions pour l'installation d'un système de gicleurs. Ce règlement prend effet le 15 mai 2015.

RCG 14-024 Règlement autorisant la construction et l'occupation à des fins de centre de traitement de matières organiques par compostage en bâtiment fermé sur un emplacement situé du côté nord-est des boulevards Métropolitain et Saint-Jean-Baptiste, sur le territoire de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles

Ces règlements entrent en vigueur en date de ce jour. Ils sont disponibles pour consultation durant les heures normales de bureau au Service du greffe, 275, rue Notre-Dame Est et peuvent également être consultés en tout temps, sur le site Internet de la Ville : www.ville.montreal.qc.ca/reglements

Montréal, le 2 avril 2015
Le greffier de la Ville,
M^e Yves Saindon

QUAND LA TOXICOMANIE PREND TOUTE LA PLACE

faites les premiers pas
(514) 459-0292
www.portage.ca

Avis de clôture d'inventaire

Prenez avis qu'à la suite du décès de dame Cécile PLANTE en son vivant domiciliée au 10 150 rue Fabre à Montréal, Québec, H2C 3E2, survenu le 30 septembre 2014, un inventaire des biens de la défunte a été fait par le liquidateur successoral, dame Francine RICHER, conformément à la loi et peut être consulté par les intéressés, à l'étude de M^e Marie-France Carrère, notaire, sise au 10 105, de l'avenue Hamel, en la ville de Montréal, Québec, H2C 2K1, téléphone: (514) 388-3884. Donné à Montréal, ce 30 mars 2015

Francine RICHER, liquidateur

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE
NO : 700-22-033432-153

COUR DU QUÉBEC
(Chambre civile)
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE GORE

Demanderesse
c.
GILLES BEAUCHAMPS
d'adresse inconnue

Défendeur

ORDONNANCE DE COMPARAÎTRE PAR ORDRE DE LA COUR :

La défendeur est, par les présentes, requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de cette publication, personnellement ou par l'entremise de ses procureurs.

Une copie de la requête introductive d'instance a été laissée au greffe de la Cour du Québec, au Palais de justice de Saint-Jérôme, 25, de Martigny ouest, district de Terrebonne, à son intention, laquelle est présentée le 12 mai 2015 à 9h30 en salle B-1.01.

Prenez avis qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou contestation dans lesdits délais, la demanderesse procédera à obtenir contre vous un jugement par défaut conforme aux conclusions qu'elle sollicite.

Signé à Saint-Jérôme, le 30 mars 2015

Nathalie Julien
GREFFIÈRE-ADJOINTE

HÉBERT & ASSOCIÉS
Avis d'inventaire

Avis est par les présentes donné, qu'à la suite du décès de Francine VERNIER, en son vivant domiciliée au 230, Bon-Air, Chertsey, Québec, J0K 3K0, survenu le 22 octobre 2014, un inventaire des biens de la défunte a été fait par les liquidateurs successoraux, Suzanne Vernier et Mireille Vernier, le 18 mars 2015, devant Me Sonia Berlatie, notaire, conformément à la loi. Cet inventaire peut être consulté par les intéressés, à l'étude de Me Sonia BERLATIE, notaire, sise au 10, boulevard Brien, # 100, Repentigny (Québec), J6A 4R7. Donné ce 30 mars 2015.

Me Sonia BERLATIE, notaire

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de **LES SPORTS T.O.P. INC.**

Avis est par les présentes donné que la faillite de **LES SPORTS T.O.P. INC.** est survenue le 27 mars 2015, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 23 avril 2015 à 11h00, au bureau du surintendant des faillites, 1071-1155 rue Metcalfe, Montréal, Québec.

DEVLETIAN & ASSOCIÉS INC.

Jerry J. Devletian CPA, CA, CIRP
Syndic de Faillite
469, Jean-Talon O., Bureau 304,
Montréal Québec H3N 1R4
Téléphone: (514) 777-8888

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES

HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi:
Réservations avant 12 h 00 le vendredi

Publications du mardi:
Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 514-985-3344
Fax: 514-985-3340

Sur Internet :
www.ledevoir.com/services-et-annonces/avis-publics
www.ledevoir.com/services-et-annonces/appeils-d-offres

Courriel :
avisdev@ledevoir.com

Votre don change le monde!

Oxfam Québec

514.937.1614
1.877.937.1614
www.oxfam.qc.ca

Les petits frères des Pauvres

La famille des personnes âgées seules

Pour donner

1.866.627.8653

AVIS PUBLICS TOMBÉS POUR LE CONGÈS PASCAL

Édition du vendredi 3 avril 2015 :
Tombée: le mercredi 1^{er} avril avant 12h 00

Édition du samedi 4 avril 2015 :
Tombée: le mercredi 1^{er} avril avant 16h 00

Édition du mardi 7 avril 2015 :
Tombée: le jeudi 2 avril avant 12h 00

Édition du mercredi 8 avril 2015 :
Tombée: le jeudi 2 avril avant 16h 00
Le journal ne sera pas publié le lundi 6 avril 2015.

Tél.: 514-985-3344
Fax: 514-985-3340
avisdev@ledevoir.com

CULTURE

GALA LES OLIVIER

L'année de François Bellefeuille ?

L'inénarrable « gars fâché » a de quoi être joyeux avec six nominations

FRANÇOIS LÉVESQUE

L'Association des professionnels de l'industrie de l'humour (APIH) a dévoilé mercredi les nominations de la 17^e édition du Gala Les Olivier. D'emblée, on constate combien la nouvelle garde s'est imposée. Parmi celle-ci, François Bellefeuille, en particulier, se distingue avec six nominations. La jeune vétérante Cathy Gauthier fait également bonne figure avec quatre nominations.

Tous deux voient leurs spectacles respectifs nommés dans les catégories de pointe: « Auteur(s) », « Mise en scène », « Meilleur spectacle » et « Olivier de l'année ». François Bellefeuille se retrouve en outre dans les catégories « Numéro d'humour » et « Spectacle le plus populaire » (notons que celui de Cathy Gauthier roule depuis trop peu longtemps pour concourir cette année). L'un comme l'autre ont en commun, on le précise, d'offrir un spectacle uniformément hilarant et sans temps mort.

Catégorie prisee

Une fausse néophyte de l'humour, Valérie Blais, tire bien son épingle du jeu avec trois nominations (« Auteur(s) », « Mise en scène », « Meilleur spectacle ») pour son premier spectacle solo, à l'instar de son confrère comédien Emmanuel Bilodeau (*idem*). Notons également que, même sans nouveauté, Louis-José Houde parvient à décrocher trois citations: « Numéro », « Spectacle le plus populaire » et « Olivier de l'année ».

Très prisée, cette dernière catégorie verra s'affronter, hormis les humoristes déjà mentionnés, Lise Dion, Sugar Sammy, Martin Matte, et Les Morisette. Avec deux nominations seulement, celle-ci et dans la catégorie « Mise en scène », on peut se demander si le spectacle fort comique et fort couru de Louis Morisette et Véronique Cloutier n'a pas été un brin snobé.

Au rayon de la « Découverte de l'année », du beau et du bon à suivre: Mariana Mazza, Virginie Fortin, Pierre-Luc Pomerleau, Katherine Levac et Fabien Cloutier.

Multiples médias

Des treize catégories du gala, trois récompensent les contenus télévisuels les plus drôles. En 2015, on retrouve plusieurs suspects habituels. *Infoman* et *Bye Bye 2014* feront la lutte à *Meilleur avant le 31, bon pareil le 1er*, *Le Noël du pêcheur* et le *Gala hommage à Gilles Latulippe* pour l'obtention du « Spécial humoristique de l'année ». *Les beaux malaises*, *Les Parent*, *Les pêcheurs*, *Série noire* et *Ces gars-là* en feront autant pour l'Olivier de la « Comédie à la télévision ». Enfin, celui de la « Série humoristique » opposera *Infoman*, *Prière de ne pas envoyer de fleurs*, *Les gars des vues*, *Les Appendices* et *Arrange-toi avec ça*.



L'humoriste François Bellefeuille se distingue avec six nominations.

Pas en reste, la radio a sa catégorie: « Capsule ou sketch ». *La zone Morency*, *Raconte-moi l'actualité*, *Pouvez-vous répéter la question*, *Debout les comiques* (les capsules de Billy Tellier), et *Les régionalismes*.

Pour l'heure, une seule catégorie reconnaît les contenus Internet, qui connaissent pourtant une croissance exponentielle. *Epic news*, *En audition avec Simon-Benoît Cliche*, *Fiston*, *Avoir l'air de*, et *Le 16 heures* espèrent tous recevoir l'Olivier « Capsule, sketch ou série humoristique dans un nouveau média » (ouf!).

Une nouveauté en forme de clin d'œil au public, très nombreux faut-il le rappeler, consommateur d'humour québécois: la catégorie du « Public l'année ». Gatineau, Québec et Terrebonne ont eu la faveur de l'APIH.

Le Gala Les Olivier sera diffusé le 10 mai à 19h30 sur ICI Radio-Canada. L'humoriste Laurent Paquin en assurera l'animation.

Le Devoir

Radio France: le p.-d.g sur la sellette

Paris — L'état se resserre autour du p.-d.g de Radio France, Mathieu Gallet, de nouveau « convoqué » jeudi par le gouvernement et critiqué de toutes parts pour sa gestion du groupe de médias public, enlisé depuis plus de deux semaines dans une grève dure. Pour la seconde fois en dix jours, M. Gallet a été « convoqué » la ministre de la Culture, Fleur Pellerin, selon les mots du porte-parole du gouvernement, Stéphane Le Foll. À l'ordre du jour, une discussion cruciale sur le « projet stratégique » pour Radio France, qu'il avait été sommé de présenter la semaine dernière, et dans lequel il présente ses arbitrages pour l'avenir du groupe, aux prises avec un déficit croissant. Les syndicats de Radio France ont décidé mercredi de reconduire pour le 15^e jour consécutif la grève qui paralyse depuis le 19 mars les antennes du principal groupe de radio français.

Agence France-Presse

Après Les bobos, une caricature de la génération Y

Après avoir pastiché les bourgeois bohèmes (*Les bobos*) et les téléromans savons (*Le cœur à ses raisons*), l'auteur humoristique

Marc Brunet s'attaque à la caricature grignante de la génération Y. L'émission *C'est pas moi, c'est toi* (un titre de travail) apparaîtra dans la grille de l'hiver 2016 de Télé-Québec (TQ). Elle « illustrera avec humour les préoccupations et la réalité de ces jeunes adultes qui ont grandi avec les ordinateurs personnels, les jeux vidéo et Internet », résume le document promotionnel. Katherine Levac, découverte dans *SNL Québec* (TQ), sera de la distribution de l'émission à sketches. Une dizaine de comédiens y défendront plusieurs rôles chacun.

Le Devoir

Des ateliers de cinéma pour réaliser un rêve de Lelouch

Le rêve du cinéaste français Claude Lelouch se concrétise avec la création d'un établissement dédié à l'apprentissage

du septième art à Beaune, en Dordogne. Il s'agit d'ateliers de cinéma, qui devraient être prêts à accueillir une dizaine d'étudiants dès la rentrée scolaire, en octobre ou novembre 2015. Ces ateliers se veulent des lieux d'immersion totale puisque les étudiants tourneront dès les premiers jours.

De grands cinéastes, Woody Allen, Francis Ford Coppola, Costa-Gavras, etc. viendront échanger avec les étudiants qui seront appelés à filmer également dans la rue.

Le Devoir

TÉLÉ COMMUNAUTAIRE

MATv doit revoir son orientation

STÉPHANE BAILLARGEON

La télé communautaire montréalaise MATv forme un comité consultatif citoyen pour se conformer à une décision rendue il y a deux mois par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC). L'organisme de régulation des ondes nationales exige la création de ce groupe pour revoir la programmation de la chaîne de Vidéotron.

La licence et une vingtaine de millions de dollars sont en jeu. Le projet de développer une chaîne communautaire anglophone (MYtv) aussi.

Neuf personnes sont recrutées par MATv. Elles parviennent de différents milieux montréalais: les communautés anglophones, culturelles, d'affaires et autochtones, la vie étudiante, les arts, la condition féminine, l'économie sociale. On y retrouve notamment Eric Lefebvre du Partenariat du Quartier des spectacles, Annie Billington de Culture Montréal, Martin Frappier du Chantier de l'économie sociale, Cathy Wong du Conseil des Montréalaises et Aïda Kamar de Vision Diversité.

« [Les membres] permettront d'assurer que MATv propose une programmation d'intérêt et représentative des membres de la collectivité montréalaise, dit le communiqué publié par Vidéotron. L'objectif sera d'offrir une voix à la vie culturelle, sociale et économique de la communauté, tout en respectant la réalité multiculturelle montréalaise. »

Mandat mal rempli

Vidéotron avait jusqu'à 20 h mercredi pour se conformer à cette exigence du CRTC, selon une porte-parole de l'organisme fédéral. La décision rendue début février parlait du 15 mars comme date limite pour établir ce comité.

L'exigence découle d'un examen mené l'automne dernier. Les experts du Conseil ont conclu que la chaîne communautaire rempli mal son mandat en ne faisant pas assez de place aux minorités dans sa programmation et en couvrant trop peu les sujets locaux.

Le CRTC exige donc des mesures de redressement avant le renouvellement de la licence en août prochain. Elle refuse du même coup la création de MYtv.

L'examen approfondi de la programmation découle d'une plainte pour non-conformité déposée en janvier 2014 par le groupe Télévision communautaire et indépendante (TVCI). Ce regroupement de forces communautaires de base de la région métropolitaine veut prendre le relais de Vidéotron pour administrer et programmer la chaîne montréalaise. Une vingtaine de millions de dollars serait consacrée à la programmation et à la mise en ondes de MATv.

Ce groupe dissident demandait de faire partie du comité consultatif créé par Vidéotron. Son vœu n'a pas été exaucé.

Lent à réagir

Le Devoir a tenté à plusieurs reprises au cours des dernières semaines d'obtenir des informations sur les intentions de Vidéotron. Aucun porte-parole officiel n'a été désigné dans ce dossier, même pas aux relations avec les médias.

Mardi, l'entreprise a simplement fait savoir qu'elle déposerait à la mi-avril des demandes pour le renouvellement de la licence de MATv. « Comme exigé par le CRTC, nous précisons dans ces demandes les mesures concrètes que Vidéotron compte prendre afin de rétablir la conformité de MATv », ajoutait le courriel laconique envoyé au journal.

Vidéotron a toujours refusé de commenter le rapport du CRTC rendu public il y a deux mois. Le propriétaire de MATv n'a accordé aucune entrevue en réaction au sévère constat établissant par exemple que la programmation dite locale est actuellement à 37,5% dans la grille alors qu'elle devrait dominer à au moins 60%.

Le Devoir

CANAL	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit
SRC	Le Téléjournal 18 h		30 vies	Infoman	Prière de ne pas envoyer de fleurs / Pierre Verville		Enquête		Le Téléjournal		Pour le plaisir		PREDICTIONS (2009)
TVA	17h55 TVA nouvelles	Le Tricheur / Emily Bégin	Une minute pour gagner / Guy Fieri		Juste pour rire / Juste pour Longueuil / Adil Alkhalid		LA liste noire / Le bon Samaritain / Frank Whaley		TVA nouvelles	22h35 Denis Lévesque		23h35 Signé M	0h05 TRISTAN ET YSEULT...
TQ	Les Argonautes	Subito texto / La critique	Génial! / Pierre Brassard, Tammy Verge		Une pilule, une petite granule		LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR Miller, John Travolta.				23h10 Les francs-tireurs		0h10 Le 16 heures
V	Atomes crochus	Un souper presque parfait					NCIS: Los Angeles / En sous-marin		En mode Saïval	22h55 Un gars le soir / France Castel		23h25 L'Instant Gagnant	
RDI	Le National		24/60		Les grands reportages		Le Téléjournal		RDI économie	Le National	24/60		Grands rep.
TV5	17h50	Journal FR	Les Himbas font leur cinéma!		Le grand tour / L'héritage des comptoirs français		Chroniques paranormales		Des écoles pas comme		23h40 Thalassa		
D	Transports	Transports	Un monde insolite		Patron clandestin		Hantise / Brasier infernal		Enfants tueurs		Enchères	Transports	Docu-D
VIE	ByeMaison	Idées-grandeur	Quel âge	Rate rénos!			Surprise! Les cousins rénovent		Vendre ou rénover?		Caractère de chien / Houdini		Mes jambes
MIX	L'index québécois	L'index québécois	Aujourd'hui en musique		Les années / Girl Power		Trop sexy!		Hollywood Inc.		24 heures / JFK Jr.		Max Musique
VRAK-TV	VRAK la vie	Vrak Attak	Med		Filles fauchées / Awkward.		New Girl	Big Bang	A la recherche de Carter		Galaxie près	Degrassi	Hors d'ondes
RDS	17h00 Le 5 à 7	Hockey 360°			Capitals de Washington c. Canadiens de Montréal (D)				22h15 L'antichambre (D)		23h15 Sport30	23h45 Canadiens express	
HISTORIA	Légendes	L'encan	Les montagnards		Pawn Stars	Restauration	Les enquêtes du NCIS		Marchandage / Not So Fast		Klondike		Convois: Atlan.
ARTV	La petite Patrie	La petite Patrie	Vous fêtez?	Catherine	Pérusse cité	Les grandes entrevues / Pauline Martin			C.A.	La spirale		Gala Ecole Humour	
EXPLORA	Des requins / Requin chagrin	VolteFace	Méd ailleurs		Autisme, l'espoir		Manhattan / La doublure		VolteFace	La science du toucher		Dans la jungle Birmane	
SERIES+	C.S.I.: Les experts	Perception / Carpe Diem			Scandale		La loi et l'ordre: Crimes sexuels		Arctic Air / Au bord du gouffre		Longmire		IMI-5
ZTELE	Guerre puces	Pla\$Se	Seuls et tout nu		Le Transporteur: La série		Le Don / Instinct de protection		Defiance / Pour la bonne cause		Le Carol	HYP-GAGS	Les stupéfiants
C. SAVOIR	17h30 Soirées	Au-delà	Ecoles à l'examen		Publications	10 découvertes	Mieux comprendre		Droit de savoir / Génération Y		Recherche	Quartier Latin	DéficitZéro
EVASION	Sand Masters	Dans tes yeux	Poisson dans l'eau / Bolivie		Benoit à la plage		Le cuisinier rebelle / Jeonju		A faire en Grèce		Tout le monde danse / Chinchin		Cuisinier reb.
TFO	LeRanch	Wendy	Flip	Boum, canon	Subito texto	24.7/#ONfr	Maurice Piatat, l'amour existe		22h20 CinéTFO	Cours du soir	Flip	Boum, canon	24.7/#ONfr
Cinépop	17h25 LA NEUVAINNE (2005)	19h05 NELL (V.F.) (1994) avec Liam Neeson, Jodie Foster.			LES NUITS DE LAS VEGAS (2013) Ben Lawson, L'ENIGME (2014) Elisabeth Röhm.		22h35 OBSESSION (1976) Cliff Robertson.				22h55 UN WEEK-END A PARIS (2013)		Cinéma
SECRAN	17h45 JAPPELOUP: L'ETOFFE D'UN CHAMPION (2013)												
Planète	Le siècle des hommes		Le royaume de David		Le siècle des hommes		Le royaume de David		Faits divers le mag		Quartier général		Siècle hommes
MATV	Libre-service		Montréalité	100 problèmes	Open télé		A la page		Catherine et Laurent		Libre-service		Le cahier
CBC	17h00 News	Murdoch Mysteries / Shipwreck	Coronation St.		The Nature of Things		Doc Zone		CBC News: The National		CBCNews	Rick Mercer	22 Minutes
CTV (Mtl)	CTV News Montreal		Grey's Anatomy		The Big Bang	Odd Couple	The Big Bang	The Goldbergs	American Crime / Episode Five		CTV National	News Montreal	0h05 Daily Sh.
GBL	Evening News	Global National	E.T. Canada	Ent. Tonight	Bones		The Blacklist / Vanessa Cruz		Elementary		News Final	E.T. Canada	The Doctors
ABC	News at 6	World News	Local 22 News	Inside Edition	Grey's Anatomy		Scandal / Honor Thy Father		American Crime / Episode Five		News at 11	23h35 Jimmy Kimmel Live	
CBS	Channel 3 News at Six		Evening News	Ent. Tonight	The Big Bang	Odd Couple	The Big Bang	Mom	Elementary		Ch 3 News	23h35 David Letterman	
NBC	Newschannel 5 / NBC News		Jeopardy!	Wheel Fortune	Dateline: The Real Blacklist		The Blacklist / Vanessa Cruz		The Slap / Ritchie		Newschannel 5	23h35 The Tonight Show	
PBS (33)	PBS NewsHour		Makers		Outdoor Advn		Doctor Blake / Brotherly Love		Queen Vict. / Kaiser		Business	Charlie Rose	
PBS (37)	News America	Business	PBS NewsHour		Roadside Jory	Bluegrass U	Close to Home		Adirondack / Scully World		World News	Charlie Rose	
UNIS	5e élément	Grandeur nat	Pense vite!	Fous animaux	Qu'est-ce qu'on sauve?		Bienvenue à Whistler		Dead Zone / Le combat		Pense vite!	Malcolm	Cracks du lab
HBO	18h05 It's Me	18h45 THE F WORD (2005) avec Yul Vasquez, Josh Hamilton.			Game of Thrones		Game of Thrones		21h55 Thrones	22h50 Game of Thrones		LastWeek	0h15 LastWeek
AddikTV	Les enquêtes de Murdoch		Haven / Portrait d'un assassin		Les infiltrés / Vengeance		Histoire d'horreur		Un diable parmi nous		Les américains / Le colonel		Breaking Bad
TVA Sports	17h00 Destination Coupe		Le top 25	LNH Hockey	Bruins de Boston c. Red Wings de Détroit (D)				Dave Morissette en direct		Le TVA sports	WTA Tennis	
04/02	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit

À LA TÉLÉ

Nos choix ce soir

POUR ABONNÉS SEULEMENT

La plateforme Web radio-canadienne déballe depuis quelques jours tout un lot de séries dramatiques et comiques québécoises qui ont marqué l'histoire du petit écran, ou qui l'auraient mérité... Un bel incitatif pour s'abonner au service «extra». Ou à tout avaler pendant le premier mois gratuit.

Les étoiles filantes, Avez, Fortier, Les Bougon, c'est aussi ça la vie, et d'autres, tou.tu

FIN DE SAISON (PRESQUE FIN!)

La série documentaire qui propose des façons de « vivre autrement » se termine sur une note particulièrement plaisante en dressant le portrait d'événements qui permettent de « s'éclairer » en consommant intelligemment. L'émission d'affaires publiques *Enquête* ferme sa saison en mettant le doigt sur des « irrégularités » choquantes pour le « contribuable »: un achat injustifié pour les trains de banlieue de Montréal et des problèmes de construction importants de logements sociaux tout neufs de Québec.

VolteFace, Explora, 19 h et Enquête, Radio-Canada, 21 h

Amélie Gaudreau

CULTURE

Douche froide sur la fête nationale

Les coupes pleuvent sur les comités d'organisation des festivités

CAROLINE MONTPETIT

Après avoir renoncé aux grandes tablées régionales et la tournée de son porte-parole, Stéphane Archambault, le Mouvement national des Québécois (MNQ) se voit forcé de réduire le plan promotionnel de la fête nationale. De son côté, le comité de la Fête nationale du Québec à Montréal doit composer avec une nouvelle réduction de 100 000\$ de la contribution de Loto-Québec aux événements de Montréal.

Les budgets de la fête nationale n'ont pas non plus échappé au couperet du gouvernement du Québec. En novembre dernier, on annonçait au Mouvement national des Québécois que son budget pour la fête était réduit de 200 000\$, et que la hausse de 300 000\$ prévue pour le budget de 2015 était annulée. En février dernier, le ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport a annoncé une compression additionnelle de 300 000\$ dans le budget de la fête.

«On a fait beaucoup de coupes», dit Francis Mailly, responsable des relations avec les médias pour le MNQ. La tournée de Stéphane Archambault, du groupe Mes Aïeux, qui est porte-parole de la Fête, a été annulée, et un poste a également été coupé au MNQ. Les grandes tablées régionales, qui visaient à la fois à rassembler les populations et à faire valoir les produits des terroirs régionaux, n'auront pas lieu.

Compressions

À Montréal, le comité organisateur de la fête nationale a dû composer avec des compressions de 160 000\$ du gouvernement provincial. Tout récemment, Loto-Québec a annoncé qu'elle réduisait de 100 000\$ sa contribution habituelle de 250 000\$. La société d'État ne fournira plus que 150 000\$ pour la fête.

«Je n'ai pas reçu d'annonce officielle, mais ils m'ont appelée pour me le dire», dit Nathalie Gervais, directrice générale du comité de la Fête nationale du Québec à Montréal. «La Société des alcools du Québec maintient sa commandite. J'attends des nouvelles d'Hydro-Québec», poursuit-elle. Hydro-Québec est un joueur important de la fête en tant que présentateur du défilé de Montréal.

Normalement, ce genre de commandites est confirmé dès le mois de mars. Au Mouvement national des Québécois, Francis Mailly dit aussi que «rien n'est signé à proprement dit».

À Montréal, le démantèlement du grand spectacle de Montréal à la place des Spectacles permettra par ailleurs de faire des économies. «C'est plus difficile d'organiser des événements



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

À Montréal, du parc Maisonneuve, le grand rassemblement de la fête nationale se transportera cette année à la place des Spectacles, au centre-ville.

dans des parcs où il n'y a pas d'infrastructures», poursuit M^{me} Gervais. Les organisateurs de Montréal ont aussi décidé de tenir la fête le 23 juin pour que les festivaliers puissent profiter du congé du 24.

«Nous, ce qu'on fait, c'est d'essayer de maintenir la qualité» du spectacle, dit-elle. «C'est extrêmement important de maintenir la qualité.» Le comité de la Fête nationale du Québec a

Montréal avait fait le choix l'an dernier de rétablir la présence de chars allégoriques dans le défilé. On pensait augmenter le nombre de chars cette année, mais ce ne sera pas possible à cause des coupes.

Par ailleurs, le Progrès Villeray annonçait cette semaine que la tenue de la fête du quartier rue Castelnau, l'une des plus importantes de Montréal, pourrait aussi être annulée

faute de financement. L'an dernier, le Comité a dû éponger un déficit de plusieurs milliers de dollars. L'an dernier, les festivaliers avaient en effet dû faire avec un déluge de 65 mm de pluie, un record selon M^{me} Gervais. Ce qui n'a évidemment pas aidé au succès de la fête.

Le Devoir

MUSIQUE CLASSIQUE

Le pianiste Christian Blackshaw chez I Musici

L'ensemble musical dévoile la programmation de la saison 2015-2016

CHRISTOPHE HUSS

Jean-Marie Zeitouni a rendu public, mercredi, la saison 2015-2016 de l'ensemble I Musici. La série des «Grands Concerts» s'ouvrira le 5 novembre en affichant le pianiste anglais Christian Blackshaw.

Après l'article du *Devoir* intitulé «Un géant sort de l'ombre», un portrait de Christian Blackshaw, pianiste inconnu et génial de 63 ans, deux acteurs de la musique au Québec avaient manifesté rapidement leur intérêt: Jean-François Rivest, qui engagea le pianiste anglais pour un récital au Centre d'arts Orford en 2014, et Jean-Marie Zeitouni. Pour ce dernier, le rêve d'une collaboration musicale est devenu réalité et se matérialisera dans le dernier concerto de Mozart, le fameux *K. 595*, l'œuvre «signature» du maître à penser de Blackshaw, Clifford Curzon.

«Je vous dois de nous l'avoir présenté. À l'écoute de l'enregistrement des sonates de Mozart, j'ai été véritablement bouleversé de sa musicalité, de sa poésie, de sa profondeur, mais aussi de sa très grande simplicité. C'est important pour nous de l'inviter», dit Jean-Marie Zeitouni au *Devoir*. À ce même concert, à la salle Bourgie, le chef québécois dirigera *Dumbarton Oaks* de Stravinski et la 5^e *Symphonie* de Schubert.

Une Maison symphonique hors de portée

Pour des raisons budgétaires, I Musici ne peut se payer la Maison symphonique de Montréal cette saison. Le



SOURCE WIGMORE HALL

Jean-Marie Zeitouni, directeur artistique de I Musici de Montréal

temps que prend le retour en grâce de cet ensemble largement revenu à son meilleur niveau, après la lente dérive et dégradation des dernières années de Yuli Turovsky, est plus long que prévu. «Je suis très surpris que la reconquête prenne autant de temps, mais le marché est plus compétitif. J'ai consacré beaucoup d'énergie à améliorer le groupe. Il fallait apparemment être un peu naïf pour penser qu'il suffirait de quelques bons concerts pour que les gens reviennent. Nous avons maintenant un nouveau plan de marketing sur cinq ans pour récupérer notre public», avouait le chef mercredi.

Les autres «Grands Concerts» programmeront les trois premières cantates de

L'oratorio de Noël de Bach, en décembre, la 14^e *Symphonie* de Chostakovitch en février et le *Concerto pour violoncelle* de Schumann par Stéphane Tétreault en mai.

Les anciens *Concerts Ogilvy* sont déclinés en concerts de 11 h le jeudi, avec café, de midi le vendredi, avec boîte à lunch, de 17 h 45 le vendredi, avec apéro, et de 14 h le dimanche, avec thé. Les programmes ratisseront large: *Quatre saisons*, airs baroques pour mezzo, musique pour pipa, classiques slaves (Janacek, Tchaïkovski) et programme français érudit, juxtaposant Roussel, Dubois, Alkan et Debussy. Renseignements: 514 982-6038

Le Devoir

TROIS REPRÉSENTATIONS SEULEMENT! FAITES VITE!

JUSQU'AU 6 AVRIL

MAGIE D'OMBRES...

ET AUTRES TOURS

UNE SOIRÉE MAGIQUE OÙ LE MAÎTRE DE L'OMBRE ET DE LA LUMIÈRE REND HOMMAGE AUX GRANDS NOMS DU 7^e ART

UN SPECTACLE FASCINANT.
— L'UNION, FRANCE

UN BALLET AUSSI FÉÉRIQUE QUE BLUFFANT.
À NE PAS MANQUER.
— L'HEBDO DU VENDREDI, FRANCE

PAR PHILIPPE BEAU

BILLETTERIE → 514 376 TOHU → TOHU.CA

IBERVILLE

JARRY

Concert des arts et des lettres

Québec Montréal Canada Québec